

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT



SOMMAIRE 2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019	DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE
MOT DU PRÉSIDENT	LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE60
	LE PROGRAMME LEADER 64
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	L'OFFICE DE TOURISME 66
CARTE D'IDENTITÉ 4	
COMPÉTENCES 5	
LA GOUVERNANCE 6	TRANSPORTS ET MOBILITÉS
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	VIVRE ENSEMBLE
LES FINANCES 14	LA DIRECTION DES FAMILLES
LA COMMUNICATION 16	LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC
LE SECRÉTARIAT 17	LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE
LES RESSOURCES HUMAINES 22	→ LA PROMOTION ET PREVENTION
LA MUTUALISATION 25	DE LA SANTE 89
LE SIG 27	
	CULTURE
SYNDICATS MIXTES	LA LECTURE PUBLIQUE 92
LES SYNDICATS MIXTES 29	•
	SPORT ET LOISIRS
AMÉNAGEMENT TERRITORIAL	LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS 101
L'INSTRUCTION DROITS DES SOLS	
LE PROJET DE TERRITOIRE 37	
LE FUTUR POLE CULTUREL 38	
L'ENVIRONNEMENT 39	
L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE 53	
LA VOIRIE 55	

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

MOT DU PRÉSIDENT





Mesdames, Messieurs,

Vous avez entre les mains la 3^{ème} édition du rapport d'activité de la Communauté de communes du Vexin Normand.

Ce rapport répond à l'obligation posée par la Loi du 12/07/1999 selon laquelle chaque Président(e) d'intercommunalité envoie au maire de chaque commune membre, avant le 30 septembre, un rapport retraçant l'activité de l'année n-1 de la collectivité. Au-delà de cette « figure de style juridique » imposée, il me semble essentiel et particulièrement intéressant pour chacun, d'établir chaque année, à partir d'indicateurs pertinents, le bilan des activités de notre structure. Ce rapport s'attache donc à relater l'exercice des compétences de notre Communauté de communes au cours de l'année 2019 au travers des bilans d'activités des services, des bilans financiers et sociaux, et de tableaux de bords.

Toutefois, c'est avec beaucoup d'émotion que la Communauté de communes vous le livre, car sa confection a été réalisée pendant la période si particulière que nous avons eu à traverser de mars à mai 2020. Cette période a permis de mettre en exergue le fait que nos équipes et élus communautaires avaient

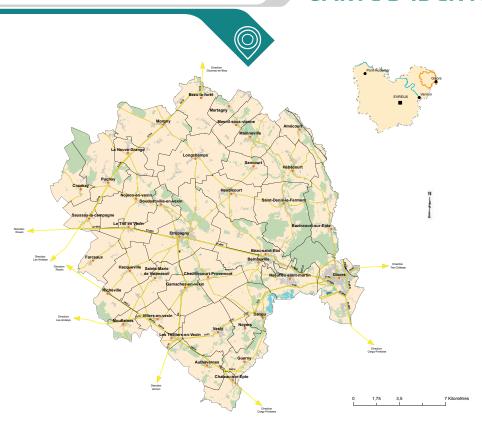
eu raison de faire de la proximité, les axes essentiels de leur action, car jamais, les valeurs de solidarité, proximité, cohésion sociale n'ont été aussi mis en avant et nécessaires. Ainsi, portage de repas à domicile, soutien au développement économique, promotion et prévention de la santé, lecture publique, office de tourisme, services fonctionnels ont trouvé tout leur écho pendant cette période si particulière.

Notre jeune Communauté de communes a ainsi montré toute sa pertinence dans les nombreux domaines de la vie de chacun, toutes générations confondues: développement économique et touristique, aménagement numérique, entretien de la voirie, assainissement non collectif, France services, maison de santé pluridisciplinaire, lecture et jeux, accueils de la petite enfance et de la jeunesse, transport scolaire, équipements sportifs et apprentissage de la natation, portage de repas, ...

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport

Alexandre RASSAERT Le Président

ADMINISTRATION GÉNÉRALE CARTE D'IDENTITÉ



Issue de la fusion des Communautés de communes du Canton d'Etrépagny et Gisors Epte Lévrière le 1er janvier 2017, la Communauté de communes du Vexin Normand est composée de 39 communes.

Elle regroupe un peu plus de 33 000 habitants sur les communes suivantes : Amécourt • Authevernes • Bazincourt sur Epte Bernouville • Bézu Saint Eloi • Bézu la Forêt • Château sur Epte • Chauvincourt Provemont • Coudray en Vexin • Dangu

Doudeauville en Vexin • Etrépagny • Farceaux • Gamaches en Vexin • Gisors • Guerny • Hacqueville • Hébécourt Heudicourt • Longchamps • Mainneville • Martagny • Mesnil Sous Vienne • Morgny • Mouflaines • Neaufles Saint Martin La Neuve Grange • Nojeon en Vexin • Noyers • Puchay Richeville • Saint Denis le Ferment • Sainte Marie de Vatimesnil Sancourt • Saussay la Campagne • Le Thil en Vexin Les Thilliers en Vexin • Vesly • Villers en Vexin.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE COMPÉTENCES



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES (5)

COMPÉTENCES OPTIONNELLES (6)

COMPÉTENCES FACULTATIVES (10)

Aménagement de l'espace

Élaboration d'un SCOT

Développement économique

Développement, gestion et commercialisation des ZA existantes : ZA du Mont Magny, ZI de Delincourt, ZA et ZI de la Porte Rouge et le village d'artisans

Accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Collecte et traitement des déchets

des ménages et déchets assimilés

Gestion des milieux aquatiques

et prévention des inondations

Protection et mise en valeur de l'environnement

eaux de ruissellement d'origine agricole d'intérêt communautaire

Politique du logement social

d'intérêt communautaire et actions en faveur du logement des personnes défavorisées (OPAH)

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire

Actions sociales d'intérêt communautaire

Portage de repas à domicile, ACM. RAM itinérant, création d'une structure multi-accueil, mini-séjours

France Services (ex Maison de Services au Public)

Voie verte et chemin de randonnées d'intérêt communautaire

Gestion et fonctionnement de la bibliothèque de Gisors et de la Ludo-Médiathèque d'Etrépagny et développement de la lecture publique sur le territoire

Apprentissage de la natation en milieu scolaire

Transports scolaires (par délégation)

Assainissement non collectif (contrôle des installations et réhabilitations)

Aménagement numérique du territoire

SDIS contribution au SDIS et gestion du contingent incendie

Maison de santé ou centre de soins **communautaire** (étude, construction, gestion de la maison de santé d'Etrépagny)

Contingent d'aide sociale

Promotion et prévention de la santé

ADMINISTRATION GÉNÉRALE LA GOUVERNANCE



─ REPRÉSENTATION DES COMMUNES ─

La composition de l'assemblée délibérante de la Communauté de communes du Vexin Normand était la suivante jusqu'au 16/07/2020:



22 sièges pour la ville de Gisors



7 sièges pour la ville d'Étrépagny



2 sièges pour la commune de Bézu Saint Floi



2 sièges pour la commune de Neaufles Saint Martin



1 siège pour les **35** autres communes de moins de 1 000 habitants

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ORGANE DÉLIBÉRANT

Ses principales fonctions sont : le vote du budget, le vote du compte administratif, l'examen des projets d'aménagement et de développement du territoire. Il définit également les règles de fonctionnement de la Communauté de Communes, en particulier l'organisation des décisions.

Le conseil communautaire est organisé à tour de rôle dans plusieurs communes du territoire.

En 2019. 7 conseils communautaires ont eu lieu:

28 février à Neaufles Saint Martin • 4 avril à Heudicourt • 23 mai à Longchamps • 4 juillet à Bézu Saint Eloi • 26 septembre à Gisors • 28 novembre à Authevernes • 19 décembre à Etrépagnu

En 2019, 7 bureaux communautaires se sont tenus:

31 janvier • 21 mars • 9 mai • 13 juin • 5 septembre 7 novembre • 5 décembre

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LA GOUVERNANCE





LA PRÉSIDENTE ET LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, ORGANES EXÉCUTIFS Avant le 16/07/2020

Madame Perrine Forzy, Maire de Gamaches en Vexin est la Présidente de la Communauté de communes du Vexin Normand.

Elue par le Conseil Communautaire, elle est le chef de l'exécutif. Elle exécute les décisions du Conseil et représente l'institution dans les actes quotidiens, ordonne les dépenses et les recettes et est responsable de l'administration.

Madame la Présidente a reçu délégation du Conseil pour exercer un pouvoir de décision dans certains domaines. Enfin, elle préside le bureau.

Le bureau communautaire composé de la Présidente et des 12 Vice-Président(e)s avant le 16/07/2020

1er Vice-Président

Commission Administration Générale/ Marchés/Ressources Humaines

James BLOUIN

2º Vice-Président

Commission Coopérations communales et intercommunales/pacte financier et fiscal

Alexandre RASSAERT

3º Vice-Présidente

Commission Lecture Publique/

Christine BLANCKAERT

4º Vice-Président

Commission Finances/Budgets

François LETIERCE

5º Vice-Présidente

Commission Développement Économique et Touristique

Elise HUIN

6º Vice-Président

Commission Maintenance et Gestion des équipements et des relations avec les usagers

Michel DECHAUMONT

7º Vice-Président

Commission Aménagement de l'Espace (urbanisme, SPANC, GEMAPI, Plan Climat Air et Énergie Territorial)

Gilles DELON

8º Vice-Président

Commission Travaux de voirie et entretien des véhicules et du matériel

Michel BOULLEVEAU

9º Vice-Président

Commission Mobilités/ Transports Scolaires

Didier PINEL

10° Vice-Présidente

Commission Politique Familiale : actions petite enfance, enfance, jeunesse

Annie LEFEVRE

11e Vice-Présidente

Commission Solidarités et Cohésion Sociale : accès aux soins et aux services

Monique CORNU

12e Vice-Président

Commission Communication et Développement du Numérique

Nicolas LAINÉ



ADMINISTRATION GÉNÉRALE LA GOUVERNANCE





LE PRÉSIDENT ET LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, ORGANES EXÉCUTIFS Depuis le 16/07/2020

Monsieur Alexandre Rassaërt. Maire de Gisors a été élu Président de la Communauté de communes du Vexin Normand le 16 juillet 2020.

Le nouveau bureau communautaire est composé des 12 nouveaux Vice-Président(e)s suivants :

1er Vice-Président

Commission Administration Générale/ Marchés/Ressources Humaines

James BI OUIN

2º Vice-Président

Commission des Travaux de voirie et entretien des véhicules et du matériel

Frédéric CAILLIET

3º Vice-Présidente

Commission Développement Économique et Touristique

Elise HUIN



4º Vice-Président

Commission des Solidarités territoriales soutien à la ruralité et aux mutualisations

Nicolas I AINÉ

5^e Vice-Présidente

Commission de la Politique Familiale (actions petite enfance, enfance, jeunesse)

Annie LEFEVRE

6e Vice-Président

Commission de la Lecture Publique / Culture / Médias

Franck CAPRON

7º Vice-Présidente

Commission de la Mobilité et des Transports Scolaires

Kristina PLUCHET

8º Vice-Président

Commission de l'Aménagement de l'Espace (Urbanisme, SPANC, GEMAPI, PCAET)

Gilles DELON

9º Vice-Présidente

Commission des Politiques Sociales (solidarités, cohésion sociale, accès aux soins et aux services)

Monique CORNU

10° Vice-Président

Commission Maintenance et Gestion des équipements / Relations avec les usagers

Didier PINEL

11º Vice-Présidente

Commission Communication. Marketing territorial / Numérique

Nathalie THEBAULT

12e Vice-Président

Commission Finances / Budget

François LETIERCE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LA GOUVERNANCE



LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE VIA LA CONFÉRENCE DES MAIRES ET LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Afin d'associer, d'informer et de débattre avec le maximum de communes, la Conférence des Maires, composée des 39 maires des communes membres se réunie régulièrement.

Au titre de 2019, 3 conférences ont ainsi été organisées (28 mars, 27 juin et 17 octobre) mettant à l'ordre des sujets tantôt communautaires, tantôt communaux ou alors des débats et réflexions. Cette instance est essentielle et nécessaire pour qu'une Communauté de communes vive pleinement et en sérénité avec chacun de ses 39 maires. Parallèlement, un Conseil de Développement à l'échelle de la Communauté de communes a été installé fin 2017 selon les articles du CGCT stipulant qu' « un conseil de

développement est mis en place dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants et qu'il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public ».

Le Conseil de Développement est consulté sur :

- **l'élaboration** du projet de territoire,
- les documents de prospective et de planification résultant de ce projet,
- la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable sur le périmètre de la communauté de communes.

Son Président, Nicolas VIGOR - Directeur de la STPEE - a été fixé par arrêté de la Présidente. Il est composé des 20 personnes suivantes :

Eric MOERMAN Agence d'emploi • Monia FARIDE Association parents d'élèves • Jérôme VREL Exploitant agricole
Virginie COLLIAU Négociant en bière • Hasni KHABEB Société Digitale • Brigitte BALDOLLI Association HAUGR
Nicolas VIGOR Entreprise STPEE • Najoua JANIN Attachée de presse • Olivier BLANCHARD Association Avenir de la Lévrière
Caroline BOURY Tourisme • Clément DEROCK Entreprise de Formation • Christine FRANÇAIS Transport Grisel
Laurent SCHNEIDER Styliste • Sophie ETIENNE Enseignante • Charles QUILLET Exploitant agricole • Odile GOY Enseignante
René FROUSLIN Retraité de l'industrie • Sophie SEBASTIA ISSERTY CCAS • Christian HOMMAND Retraité
Chantal DE CLARENS Membre de l'AMSE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE LA GOUVERNANCE



─ LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Chaque Vice-Président est libre de réunir sa commission et de présenter des projets. Le Président est membre de droit de toutes les commissions. Les Vice-Présidents sont invités à toutes les commissions.

─ LE PATRIMOINE ─

La Communauté de communes dispose de 2 sites :



L'espace communautaire à Etrépagny héberge France Services, les Directions de l'Enfance/Jeunesse, des services Techniques, de l'Environnement, de la Lecture Publique, les Pôles Développement Économique, Leader et Promotion de la Santé, mais aussi pour les usagers la Maison de Santé et de la Ludo-Médiathèque communautaire.

Par ailleurs. la Communauté de communes dispose de 8 autres sites communautaires : d'une bibliothèque, d'une crèche et d'un Office du Tourisme à Gisors ainsi que d'un RAM, de 2 gymnases et d'une piscine à Etrépagny. Elle gère également une aire d'accueil pour les gens du voyage située route de Bazincourt à Gisors.



Le siège communautaire héberge les services fonctionnels de la Communauté de communes (Direction Générale, Finances, Ressources Humaines, Affaires Juridiques et Administration Générale, Secrétariat/ Communication, ainsi que le Système d'Information Géographique, les Transports Scolaires, et le service de Portage de Repas à Domicile.





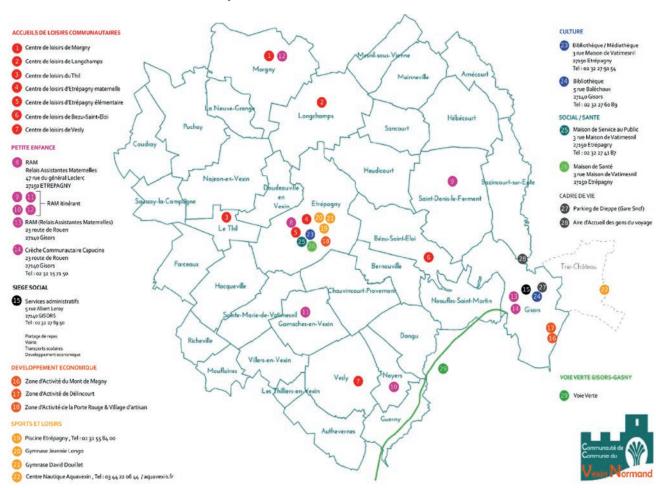








ullet Ensemble des équipements communautaires recensé ullet



ADMINISTRATION GÉNÉRALE LA GOUVERNANCE



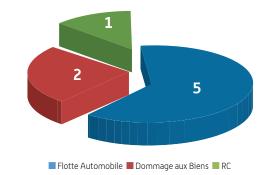
─ DÉMATÉRIALISATION —

Les actes administratifs sont télétransmis à la Préfecture dans le cadre du contrôle de légalité. Cette télétransmission est effectuée au moyen de la plateforme de dématérialisation du Conseil Départemental de l'Eure, prestataire homologué par l'Etat pour dématérialiser les actes administratifs et financiers.

D'autre part, en matière de marchés publics, la Communauté de communes dispose d'une plateforme de dématérialisation.

─ ASSURANCES <</p>

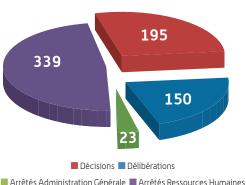
Sinistre déclarés en 2019*



* Pour un coût de 250 € pour la Communauté de communes correspondant à la franchise

─ ACTES ADMINISTRATIFS —

Répartition des 608 actes pris en 2019



ADMINISTRATION GÉNÉRALE LA GOUVERNANCE

LES MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2019 —



N° du marché	Objet	Attributaire	Montant
2019 MP 18	Maintenance, prestations (lot 1) et achat de matériels informatiques (lot 2)	VIP-IT	Lot 1 : maxi annuel 35 000 € HT Lot 2 : maxi annuel 15 000 € HT
2019 MP 15	Espace de coworking	Association l'ARCHE	7 500 € HT / an
2019 MP 13	AMO pour la mise en place d'une convention territoriale globale	SAS FR Consultants	17 100 € HT
2019 MP 12	Travaux d'hydraulique douce à Saint Denis le Ferment	SARL N.E.T.	96 651 € HT
2019 MP 11	AMO Etudes et travaux de voirie	VERDI PICARDIE	Prix forfaitaires pour les missions 1, 2 et 3 et au pourcentage du montant des travaux pour la mission 4
2019 MP 10	Achat de livres (3 lots)	Lots 1 et 2 : L'ANGE Lot 3 : EXPODIF	Lot 1 : maxi annuel 20 000 € HT Lot 2 : maxi annuel 15 000 € HT Lot 3 : maxi annuel 3 000 € HT
2019 MP 9	Etude technique et mission de maitrise d'œuvre pour la construction d'une aire de camping car	ARBRE A CADABRA	11 900 € HT
2019 MP 6	Achat d'un logiciel Finances et RH	CIRIL	118 876,25 € HT la 1 ^{ère} année 17 755 € HT les années suivantes
2019 MP 5	Assistance à maitrise d'ouvrage pour l'aménagement de l'extension de la Zl à Etrépagny	SODEREF	52 947 € HT
2019 MP 4	Elaboration du PCAET	ALBEA Etudes et Conseils	33 525 € HT
03 MP 2019	Entretien des espaces verts	ETS ETIENNE	Maxi annuel 20 000 € HT
01 MP 2019	Entretien des hydrants (groupement de commandes)	VEOLIA	Prix forfaitaire pour chaque commune membre du groupement

ADMINISTRATION GÉNÉRALE LES FINANCES

Recettes des

usagers pour

les services

850 168 €

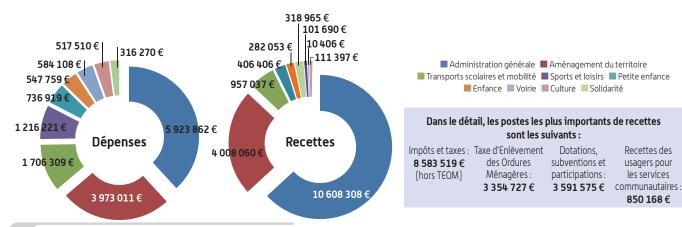
─ CHIFFRES CLÉS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019



Le compte administratif 2019 a été voté le 13 février 2020 et fait apparaître les résultats suivants :

	Investis	sement	Fonctionnement		ionnement Ensemble	
Libellés	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	1 075 917,24€			2 797 620,76 €	1 075 917,24 €	2 797 620,76 €
Opérations de l'exercice	3 908 893,00€	2 555 089,12 €	15 661 111,40 €	16 821 960,32 €	19 570 004,40 €	19 377 049,44€
Totaux	4 984 810,24€	2 555 089,12 €	15 661 111,40€	19 619 581,08 €	20 645 921,64 €	22 174 670,20€
Résultats de clôture		-2 429 721,12 €		3 958 469,68 €		1 528 748,56 €
Restes à réaliser	646 599,03 €	757 832,35 €	0,00€		646 599,03 €	757 832,35 €
Vir de la section de fonct.					0,00€	
Totaux cumulés	5 631 409,27 €	3 312 921,47 €	15 661 111,40 €	19 619 581,08 €	646 599,03 €	757 832,35€
Résultats définitifs		-2 318 487,80 €		3 958 469,68 €	21 292 520,67 €	22 932 502,55€
						Perte
	Excédent ne	et 2019	1 639 981,88 €	Excédent 2018	2 797 620,76 €	-1 157 638,88€
Affectation du résultat	Er	nprunt non utilisé :	1 114 776,00€	Pour mémoire	e excédent 2018 ho	rs emprunt :
Au 1068 : 2 318 487,80 €	Excédent après sold	e emprunt déduit :	525 205,88€		591 113,76 €	
Au 002:1639981,88€						
001 D : 2 429 721,12 €		Perte d'excédents	-65 907,88€			
	Rappel : Excéder	it prévu au BP2019	769 000,76 €	dont excé	édent hors emprunt	296 402,76 €
	Rappel : Excédent	prévu après la DM2	1 428 385,76 €	dont excé	édent hors emprunt	300 796,00€

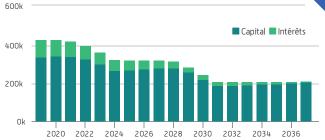
─ DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019 PAR COMPÉTENCE —



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LES FINANCES





— Répartition de l'encours par catégorie de dette en 2019 —

Compétences	Encours 01/01	Annuité	Intérêts	Capital	Encours 31/12
Administration générale	3 852 823,71€	246 709,48€	57 192,70€	189 516,78€	3 663 306,93 €
Piscine	202 990,96€	47 328,60€	7 852,76€	39 475,84€	163 515,12 €
Maison de santé	286 666,61€	35 025,03€	8 358,35€	26 666,68€	259 999,93€
Village artisans	420 000,00€	53 755,47€	13 755,47€	40 000,00€	380 000,00€
Voirie	144 378,87€	49394,95€	6286,21€	43 108,74€	101 270,13 €

7 emprunts en cours au 31/12/2019 :

CapitalRemboursementRemboursementrestant dû:des intérêts:du capital:4 568 092 €93 445 €338 768 €

La capacité de désendettement qui permet de répondre à la question en combien d'années la collectivité peut-elle rembourser sa dette si elle utilise toute son épargne brute.

Ce ratio est de **3,22 ans** contre 4,6 ans en moyenne

Le taux d'endettement 2019 : 27 % contre 55% en moyenne nationale En cours de dette par habitant 2019 : 138 € contre 181 € en moyenne nationale



─LA FISCALITÉ

La Communauté de communes du Vexin Normand perçoit toute la fiscalité professionnelle sur l'ensemble de son territoire, ainsi qu'une part additionnelle sur les taxes ménages à savoir la taxe d'habitation et les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

Les taux des 2 anciennes intercommunalités étant différents il a fallu mettre en place une période d'harmonisation sur une durée de 6 ans à compter de 2017. Aussi les taux intercommunaux des taxes foncières et de la CFE de toutes les communes du territoire communautaire seront donc identiques en 2022 et égaux aux taux ci-dessous :

	Taux 2019
Taxe d'habitation	6,74%
Taxe sur les propriétés bâties	8,65%
Taxe sur les propriétés non bâties	12,90%
Cotisation foncière des entreprises	21,95%

Suite à la réforme de la taxe d'habitation, les taux de TH sont figés aux taux 2019, puisque cette taxe est amenée à disparaitre totalement en 2023.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LA COMMUNICATION



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DISPOSE DE DIFFÉRENTS SUPPORTS
DE COMMUNICATION



- Un site internet dynamique
- Une Page Facebook avec 2 470 abonnés au 31/12/2019
- Un film de la CCVN diffusé sur notre site internet et sur notre page Facebook a pour but de promouvoir le territoire du Vexin Normand.
- Un magazine communautaire « Le Vexin Normand », avec 4 numéros par an, est distribué dans les 39 communes du territoire.



- Une application My CCVN mise en place en 2019 permet de communiquer plus rapidement avec les usagers grâce à l'envoi de push. Cette application est gratuite et téléchargeable sur Play Store et Apple Store.
- ➤ Emission radio avec Radio Espace: sur la mobilité et l'application Rézo Pouce + spot publicitaire
- Un guide de la mobilité élaboré par le pôle mobilité et transports scolaires de la Communauté de communes permet aux usagers de connaître tous les moyens de transport existant sur notre territoire.
- ▶ La Communauté de communes a obtenu son deuxième @ en 2019, ainsi elle est récompensée pour sa politique numérique en direction des usagers...

Projet à venir pour 2020

Achat de 7 écrans téléaffichage à destination des différents sites communautaires

ADMINISTRATION GÉNÉRALE LE SECRÉTARIAT



Le logiciel de suivi du courrier C-Logik, permet de connaître à tout moment le cheminement d'un courrier « arrivé » ou « départ » de la Communauté de communes.

Il a été procédé pour l'année 2019 à l'enregistrement de 7 121 courriers à l'arrivée, soit une diminution constatée de **537 courriers** par rapport à l'année 2018 suite à la dématérialisation.

─ LE COURRIER « ARRIVÉ » —

565	Janvier
562	Février
623	Mars
634	Avril
517	Mai
514	Juin
<u> </u>	Juili

Juillet	638
Août	663
Septembre	604
Octobre	649
Novembre	553
Décembre	599
	7 121

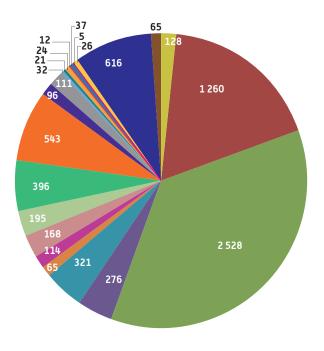


ADMINISTRATION GÉNÉRALE LE SECRÉTARIAT

─ RÉPARTITION DU COURRIER « ARRIVÉE » PAR PÔLE ET AUGMENTATION PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2018 —

8	100	

Services émetteurs	2018	2019	Délai moyen de traitement
■ Direction Générale des Services	103	128	2 jours
■ Direction des Ressources Humaines	1329	1260	10 jours
■ Direction des Finances	3108	2528	32 jours
■ Direction de l'Administration Générale et des services juridiques	429	276	6 jours
■ Direction des Services Techniques	921	321	11 jours
■ Direction de la Lecture Publique	41	65	5 jours
■ Direction du Dev. Territorial Touristique et Contractualisation	102	114	17 jours
■ Pôle Transport Scolaire	140	168	10 jours
■ Pôle Secrétariat Communication	179	195	12 jours
■ Office du Tourisme	126	396	6 jours
■ Direction de l'Environnement	503	543	9 jours
■ Programme LEADER	81	96	12 jours
■ Direction des Familles	118	111	9 jours
■ Maintenance et Aire d'Accueil	67	32	16 jours
■ Pôle Piscine d'Etrepagny	27	21	1 jour
■ MSAP (Maison de Services Au Public)	24	24	8 jours
■ Portage de repas à domicile	6	5	11 jours
■ Pôle SIG	5	12	26 jours
■ Pôle Santé	25	37	9 jours
Urbanisme	6	26	7 jours
■ Voirie	220	616	2 jours
■ Bâtiments	6	65	5 jours



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LE SECRÉTARIAT



─ DÉLAI MOYEN DE RÉPONSE AU COURRIER POUR L'ENSEMBLE DE LA STRUCTURE ─

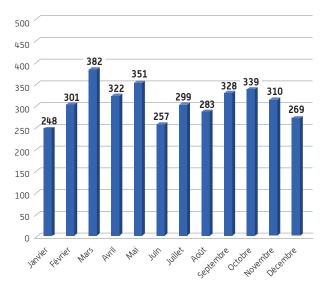
Organisme	Nb courriers arrivées	Nb Courriers traités	Délai moyen
Ensemble de la structure	7121	7091	17 jours
7125			
7 120			
7 115			
7 110			
7 105			
7 100			
7 095			
7 090			
7 085			
7 080	7 121	70	091
Nombre o	de courriers « arrivée	» Nombre de courr	iers nécessitant un



réponse

└─ LE COURRIER « DÉPART » ─

Concernant le courrier « départ », c'est **3 689 envois** qui ont été effectués par rapport à l'année 2018. Les 3689 envois se répartissent de la façon suivante :

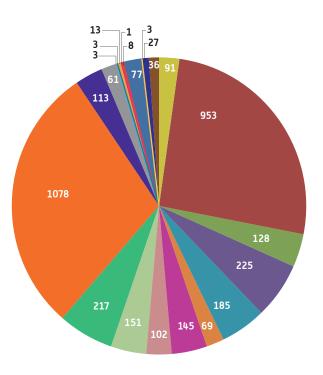


ADMINISTRATION GÉNÉRALE LE SECRÉTARIAT



─ RÉPARTITION DU COURRIER « DÉPART » PAR PÔLE —

Services émetteurs	2018	2019
■ Direction Générale des Services	120	91
■ Direction des Ressources Humaines	1193	953
■ Direction des Finances	163	128
■ Direction de l'Administration Générale et des services juridiques	225	225
■ Direction des Services Techniques	251	185
■ Direction de la Lecture Publique	56	69
■ Direction du Dev. Territorial Touristique et Contractualisation	80	145
■ Pôle Transport Scolaire	133	102
■ Pôle Secrétariat Communication	49	151
Office du Tourisme	154	217
■ Direction de l'Environnement	959	1078
■ Programme LEADER	97	113
■ Direction des Familles	86	61
■ Maintenance et Aire d'Accueil	11	3
■ Pôle Piscine d'Etrepagny	7	3
■ France Services	18	13
■ Portage de repas à domicile	3	1
■ Pôle SIG	5	8
■ Pôle Santé	61	77
Urbanisme	1	3
■ Voirie	7	27
■ Bâtiments	3	36



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LE SECRÉTARIAT



─ LES ACTIONS ─

- Une charte d'accueil mise en place avec des engagements de qualité d'accueil et de réponses aux courriers et mails;
- Prêt de matériels aux communes et associations du territoire (tables, chaises, barnums, vidéoprojecteur...);
- 1 000 plaquettes ont été distribuées dans toutes les écoles rurales du territoire communautaire ainsi qu'à l'école « Jeanne d'Arc » de Gisors. Ces plaquettes sont également mises à disposition du public au multi-accueil « Capucine ».
- 1 500 plaquettes d'informations ont été distribuées dans toutes les écoles du territoire afin de présenter les mini-séjours de l'été.



Toutes ces plaquettes et informations sont disponibles à l'accueil de la Communauté de communes et ont été relayées sur notre site internet https://www.cdc-vexin-normand.fr/

─ L'ACCUEIL AU PUBLIC ─

La Communauté de communes a accueilli un peu plus **1 633 personnes** au titre de l'année 2019 sur les 2 sites communautaires de Gisors et d'Etrépagny.

La Communauté de communes reçoit de nombreux appels qui s'élèvent à plus de **1 000** au titre de l'année 2019.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE LES RESSOURCES HUMAINES



165 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2019, dont :



79 fonctionnaires dont

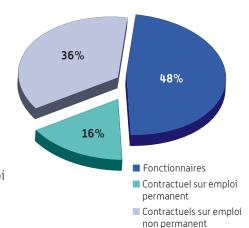


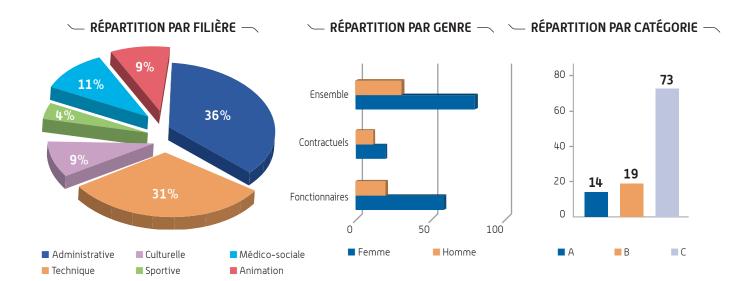
contractuels sur emploi contractuels sur emploi **1** emplois fonctionnels. permanent dont **3** CDI.



─ LES EFFECTIFS ─

non permanent.





LES RESSOURCES HUMAINES



→ PRATIQUES DE RÉMUNERATION ET AUTRES AVANTAGES →

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés 3 915 572,55 euros Ils sont arrivés : Anthony BINGEN • Émilie CLOSIER • Hélène COT Colin HACHIN • Nicolas LION • Émilie MARIE • Michaël PICHARD

Ils sont partis : Anthony BINGEN • Olivier DESOLE • Blandine DUMONCHEL Caroline FALAISE • Nadine FLORENTIN • Didier GIRARD • Matthieu GODET Joachim GRANTE • Pierre I ANGLOIS • Patricia I EMOINE.

\sim AVANTAGE SOCIAL \sim

22 770 €

Adhésion au Comité National d'Action

16 767 €

Total des prestations versées directement aux agents

4 400 €

Total des avantages indirects des agents via le Cnas (Cesu, Ancv, Prêt...)

– AVANTAGE FINANCIER —

5€

Participation employeur prévoyance quelle que soit la garantie choisie

─L'ABSENTEISME ─

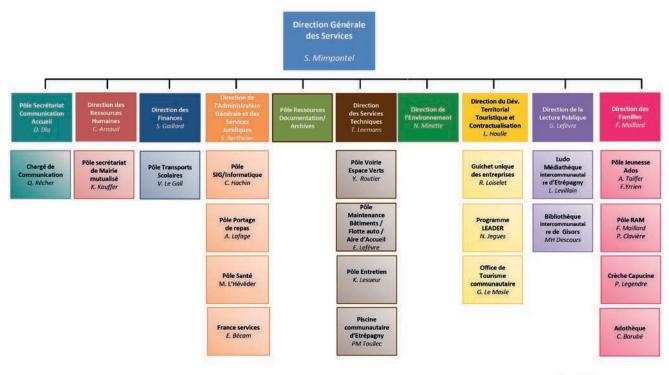
SINISTRES PAR AGENT ABSENT — 1.2 -1.0 1.17 8.0 0.6 0.4 0.2 0 0 0 Accident Maladie Longue de travail Ordinaire Maladie Longue Durée

─ TAUX D'ABSENTÉISME ─ 3.5 -3.0 3.13% 2.5 2.0 1.5 1.0 0 O 0.5 -Accident Maladie Longue de travail Ordinaire Maladie Longue Durée

ADMINISTRATION GÉNÉRALE LES RESSOURCES HUMAINES



─ ORGANIGRAMME ~



MàJ : Janvier 2020

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LA MUTUALISATION



LA MUTUALISATION COMMUNAUTAIRE ANALYSÉE SOUS LE PRISME DE 4 FORMES MISES EN APPLICATION —

Depuis la Loi sur la Réforme Territoriale du 16 décembre 2010, un rapport annuel doit mettre en exergue les éléments de mutualisation que chaque collectivité tend à mettre en place. Ce rapport, sans formalisme juridique imposé particulier, est établi dans le rapport annuel d'activités pour la Communauté de communes du Vexin Normand. Par ailleurs, l'article « L 5211-39-1 » du CGCT a imposé depuis le 16 décembre 2010 un schéma de mutualisation de services à partir de 2015.



La Communauté de communes du Vexin Normand œuvre

depuis quelques années sur les différentes formes de mutualisation de services,

de personnels et de compétences.

Rendre toujours plus de services aux habitants du territoire communautaire dans un cadre

plus efficace, moins onéreux et d'optimisation

des ressources humaines et financières, tels sont les objectifs fixés et appliqués.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE LA MUTUALISATION



7 MUTUALISATIONS DE PERSONNEL PAR POLYVALENCE DE COMPÉTENCES

1 agent partagé

entre la Direction Finances et le Pôle Transports

1 agent partagé

entre la Direction Finances et la Direction des Sces Techniques

2 agents partagés

entre les Pôles Portage de repas et Entretien

1 agent de la Direction des Sces Technique partagé

entre les Pôles Maintenance et Espaces Verts

1 agent partagé

entre les Directions des Sces Techniques et Environnement

1 agent partagé

entre les Pôles Enfance/Jeunesse et Transports

Economies réalisées ·

difficilement chiffrable mais c'est une optimisation des postes de travail qui est menée ainsi

6 MUTUALISATIONS DE COMMANDES PUBLIQUES PAR GROUPEMENT DE COMMANDE INTER COLLECTIVITÉS

Voirie ·

Marché de maîtrise d'œuvre avec la commune de Vexin sur Epte attribué à la Sté VERDIE PICARDIE*

Voirie:

Marché de travaux avec la commune de Vexin sur Epte (attribué début 2020 à la Société COLAS IDF)*

Voirie:

Marchés de panneaux de signalétique avec les communes membres signataires

Informatique :

Marché relatif à des prestations informatiques (2 lots) en multi attributaire*

Petite Enfance:

Marché de couches/hygiène/lait infantile passé avec la Ville de Gisors

Administration Générale

Marché de vêtements de travail passé avec la Ville de Gisors

Economies réalisées :

mutualisation des frais d'annonces, d'insertion et de publicités. Sur le marché de travaux de voirie. 20 % environ d'économies réalisées sur le coût soit

100 000 € par an

* nouveaux groupements commandes marchés publics mis en place en 2019

6 MUTUALISATIONS DE PERSONNEL ENTRE COLLECTIVITÉS PAR MISE À DISPOSITION

Transports Scolaires:

Accompagnatrices de car mises à disposition de la CCVN par le SIVOS de Mainneville. Saint Denis le Ferment et Bézu Saint-Floi + Toutes les communes/Sivos ex CDC du canton d'Etrépagnu

Accueils collectifs de mineurs :

Mise à disposition de personnels communaux à la CCVN pendant les vacances (1 directeur de Bazincourt sur Epte. 1 emploué de Bézu Saint Eloi, 1 agent de Veslu, et du personnel communal d'animation et d'entretien

Voie Verte:

6 agents de la CCVN mis à disposition pour environ 5 % de leur temps de travail au Syndicat de la Voie Verte

Economies réalisées :

50 000 €/an soit 1.5 agent à temps plein

Administration Générale/Secrétariat :

Recrutement par la CCN de 4 secrétaires de mairie mises à disposition des mairies d'Hébécourt, Sancourt, Amécourt, du Sivos de Mainneville et du Syndicat des eaux d'Hébécourt

Administration Générale/Secrétariat :

Aide à la commune de Martagnu pendant un congé maternité

Instruction du droit des sols :

Mise en place d'une convention de mise à disposition avec la Ville de Gisors pour l'agent instructeur du service commun de droit des sols

3 MUTUALISATIONS TECHNIQUES ET DE SERVICES ENTRE COLLECTIVITÉS

Instruction du droit des sols :

Mise en place d'un service instruction du droit des sols en commun avec la Ville de Gisors et les 37 communes signataires de la convention

Economies réalisées

difficilement chiffrable mais chaque commune aurait dû embaucher pour ses propres besoins

Journal communautaire commun entre la CCVN et la Ville de Gisors

Location de matériels et de locaux aux communes membres voire associations du territoire communautaire:

Ecran, vidéoprojecteurs, barnum, barrières, salles de formations)

Economies réalisées :

logique d'optimisation des achats par du prêt

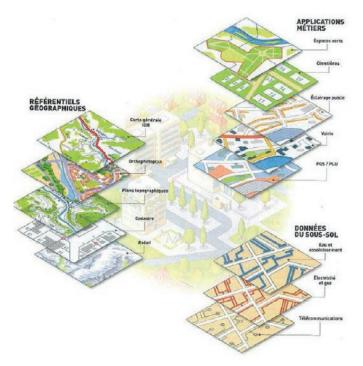
ADMINISTRATION GÉNÉRALE SIG SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE



— QU'EST-CE QUE LE SIG ? —

Le système d'information géographique (SIG) est un système d'information concu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques

Les applications liées aux SIG sont des outils qui permettent aux utilisateurs de créer des requêtes interactives, d'analyser l'information spatiale, de modifier et d'éditer des données par l'entremise de cartes et d'y répondre cartographiquement.



─ UTILISATIONS DU SIG ─

Nombreux sont les services de la collectivité nécessitants la représentation détaillée de ses activités à l'échelle du territoire et même au-delà, ou même plus simplement, de plans de localisations.

Situation des zones industrielle et/ou d'activités (bâtiments, locaux, activités), travaux de voiries réalisés tout au long de l'année, carte touristique, ou encore services proposés par la communauté de commune sont autant d'éléments qui illustrent les possibilités du SIG.

─OUTILS SIG DE LA COLLECTIVITÉ ─





Application Web SIG

ADMINISTRATION GÉNÉRALE SIG SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE



— OUTIL WEBSIG: NETAGIS MAPS —

Destiné à des utilisateurs non spécialistes la solution WebSIG permet la centralisation, la structuration et la diffusion des données spatiales.

Il permet la mise à disposition des données SIG thématiques aux 39 communes et aux agents de la communauté de communes.

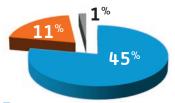
Via ce WebSIG, chaque agent ou commune a la possibilité, par exemple, de consulter le cadastre, les propriétés de voiries ou encore les servitudes qui s'appliquent.

Aujourd'hui, il y a plus d'une dizaine de cartes thématiques consultables, répondant aux besoins des agents et des collectivités (Cadastre, Urbanisme et servitudes, Plan de Prévention des Risques d'Inondation, Plan de Prévention des Risques Technologiques...).

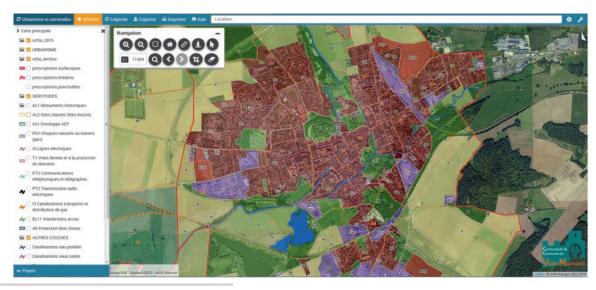
Ci-dessous, une capture d'écran illustrant les données d'urbanisme et de servitude consultables sur le Web SIG.



utilisateurs de l'application



Communes Agents Communauté de communes Administrateur application



SYNDICATS MIXTES

AUXQUELS ADHÈRE LA CCVN



Par le mécanisme de la représentation-substitution ou d'adhésion directe, la Communauté de communes du Vexin Normand siège via ses délégués en 2019 à 6 Syndicats Mixtes compétents pour des domaines très ciblés et techniques :



Le Syndicat Mixte de la Voie Verte chargé de la gestion de la Voie verte entre Gisors et Gasny



Le Syndicat Mixte du Centre Aquatique du Vexin chargé de **gérer la piscine « Aquavexin »**



Le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères plus couramment nommé le « SYGOM »



Le Syndicat Mixte Eure Normandie Numérique chargé du déploiement du **Très Haut débit**



Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Andelle (SYMA) chargé de la **Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations** (GEMAPI) sur les communes de Morgny, Saussay la Campagne, Puchay et Coudray en Vexin

NB: La Communauté de communes a adhéré en 2018 au Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte (SMBE) (délibération n° 2018189) qui devait remplacer le Syndicat Intercommunal et Interdépartemental de la Vallée de l'Epte (SIIVE). En 2019, La Communauté de communes du Vexin Normand a validé le nouveau périmètre et les statuts du SMBE (délibération n° 2019069) et désigné les représentants de la Collectivité qui y siègeront (délibération n°2019070). A ce jour, la création du SMBE n'est toujours pas actée définitivement.



AUXQUELS ADHÈRE LA CCVN





LE SYNDICAT MIXTE DE LA VOIE VERTE

Il est compétent pour l'entretien, l'animation et la gestion courante des 24 km la Voie Verte entre Gisors et Gasny.

Participation de la Communauté de communes : 48 % des contributions de cotisation du syndicat soit 28 800 € en 2019 ; Pour des raisons de mutualisation de services, ce sont 6 agents des services de la Communauté de communes du Vexin Normand qui gère le Syndicat Mixte de la Voie Verte ainsi que les équipes de voirie et de maintenance du site de Gisors.

Axe faisant partie de La London-Paris, la Voie Verte Gisors-Gasny traverse 3 départements (Eure, Val d'Oise, Oise). Les collectivités membres de ce Syndicat Mixte sont : la Communauté de communes du Vexin Normand, Seine Normandie Agglomération, Boury en Vexin, Courcelles les Gisors, Bray et Lû et Montreuil sur Epte.

4 TYPES D'OPÉRATIONS TECHNIQUES SONT EFFECTUÉES CHAQUE ANNÉE SUR LA VOIE VERTE POUR UN BUDGET DE L'ORDRE DE 28 000 €:

Le nettoyage : marché renouvelé en fin d'année 2019 à la société TVNet ;

Le débroussaillage/élagage/soufflage de feuilles : marché renouvelé en fin d'année 2019 à HD paysages (entreprise située à Gasny);

Les interventions urgentes;

Le nettoyage du parking de Neaufles Saint Martin.

Fête de la Voie Verte le dimanche 29 septembre avec un succès mitigé cette année compte tenu de la météo avec toutefois à souligner le 1^{er} inter village communautaire organisé.

Réalisation de 12 panneaux pédagogique sur l'agriculture, la faune et la flore : Ce projet a reçu l'accord des aides européennes du programme LEADER à hauteur de **80** % et a été inauguré le 1er juillet 2019.

10 boîtes à lire sont installées tout au long de son parcours avec en sus du mobilier urbain (bancs, panneaux, poubelles...)



SYNDICATS MIXTES

AUXQUELS ADHÈRE LA CCVN





– LE SYNDICAT MIXTE AQUAVEXIN \sim

Ouvert depuis le 21 janvier 2009, **Aquavexin** est financé à parité par les Communautés de communes du Vexin Normand et du Vexin Thelle et a été confié par une délégation d'affermage de 11 ans à Espace Récréa (Coût de construction HT : 10 267 049 € HT financé avec 6 000 000 € d'aides des Conseils Régionaux Picardie et Haute-Normandie et des Conseils Généraux de l'Eure et de l'Oise).

Coût budgétaire 2019 pour la CDC du Vexin Normand : 432 000 € (dont la location des bassins pour les scolaires et le remboursement d'emprunt sur l'investissement)

Coût 2019 pour le transport des écoles à Aquavexin : 20 000 €

Fin de la délégation actuelle au 31 décembre 2019, délégation en concession qui a été attribué en renouvellement pour 12 ans à Espace Récréa.

\sim LE SYNDICAT MIXTE AQUAVEXIN \sim

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2019



Jours d'ouverture



Scolaires accueillis

18 253



123 900 Fréquentation annuelle



6

Cours aqua sports & fitness par semaine



355Fréquentation par jour



216

Pass annuel enfants



5 622 Fréquentation



873

Abonnements

AQUAVEXIN, C'EST 4 ESPACES:

Espace ludique:

Toboggan de 40 mètres Rivière sauvage Jacuzzi Pataugeoire avec jeu pour les petits

Espace sportif:

Bassin de 25 mètres (6 lignes d'eau) Plots départ pour les entrainements

Espace Détente:

Sauna Hammam Bain froid Tisanerie

Espace forme:

Une salle cardio-training et musculation

Une salle de cours collectifs dédié au fitness



SYNDICATS MIXTES

AUXQUELS ADHÈRE LA CCVN



- LE SYNDICAT DE GESTION DES ORDURES MENAGERES: SYGOM —

La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés est une compétence obligatoire de la Communauté de communes du Vexin Normand (article 4.1.4 des statuts communautaires).

La Communauté de communes a adhéré au SYGOM (Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères du Nord et de l'Est du département de l'Eure) qui intervient sur l'ensemble des 39 communes du territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand pour la collecte des déchets ménagers et assimilés.

Il gère également les déchèteries présentent sur le territoire de la Communauté de communes (voir site internet du SYGOM pour les horaires d'ouverture : www.sygom.fr).

ZONES DE COLLECTE DU SYGOM EN 2019

ZONE 1 : collecte 2 fois par semaine sur les villes de Gisors et d'Etrépagny,

ZONE 2 : collecte 1 fois par semaine sur les 37 autres communes de la Communauté de communes du Vexin Normand

\sim LA TEOM \sim

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est un impôt local perçue avec la taxe foncière et calculée selon les mêmes principes. Elle varie selon la valeur du logement ou du local (pour les professionnels) en fonction d'une base d'imposition déterminée par les services d'Etat et d'un taux d'imposition, proposé par le SYGOM et décidé puis voté par les collectivités adhérentes.

Elle n'est pas liée à la quantité de déchets produits.

La TEOM finance l'ensemble du service de gestion des déchets sur le territoire du SYGOM :

- La collecte en porte à porte L'exploitation des des ordures ménagères et des déchets recyclables ;
- La collecte des points d'apport volontaire ;
- Le tri des déchets recuclables:
- déchèteries:
- Le transport, la valorisation ou le traitement des déchets collectés

La TEOM est directement perçue par la Communauté de communes.

Le montant du prélèvement de cette taxe s'élève en 2019 à 3 349 891 € (compte 7331 fonction 812 analytique 0402). Le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères perçue par la Communauté de Communes est redistribué sous forme de participation au SYGOM.

TAUX DE LA TEOM	2005	2006	De 2007 à 2014	2015	2016 à 2019
Communes ramassées 1 fois par semaine en ordures ménagères	15,98	16,35	15,91	14,83	13,95
Communes ramassées 2 fois par semaine en ordures ménagères	17,73	18,11	16,86	16,73	15,63

Selon l'article 5 des statuts du SYGOM, les EPCI de 30 001 à 50 000 habitants disposent de 15 délégués titulaires et de 15 délégués suppléants pour siéger au SYGOM.

SYNDICATS MIXTES AUXQUELS ADHÈRE LA CCVN

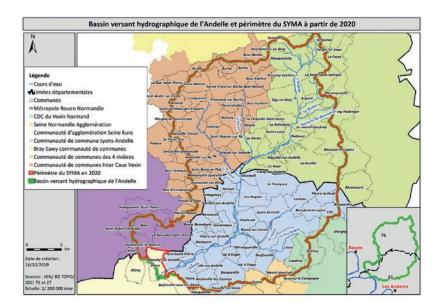


— LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'ANDELLE : SYMA ─

La Préfecture a décidé de réaliser l'extension du périmètre du SYMA (Syndicat Mixte du bassin versant de l'Andelle) en adéquation avec les dispositions de l'article L 5211 du CGCT. Le SYMA a donc demandé son extension selon le périmètre du bassin hydrographique de l'Andelle (délibération du 13 mars 2019 du SYMA).

4 communes de la Communauté de communes du **Vexin Normand** font partie du bassin hydrographique de l'Andelle: Morgny / Puchay / Coudray en Vexin / Saussay la Campagne.

d'une manière cohérente Afin d'œuvrer pertinente à l'échelle de l'ensemble du bassin versant hydrographique de l'Andelle principalement dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI), la Communauté de communes du Vexin Normand a décidé de valider ce nouveau périmètre, d'adhérer et de siéger au SYMA et de lui transférer la compétence GEMAPI pour les 4 communes concernées comme le prévoit la loi MAPTAM (délibération n° 2019071)



syndicat désormais comporte **105 communes** membres.

Les communes de Puchay, Coudray en Vexin, Saussay la Campagne et Morgny représentent 16,99 km² des 1 040,89 km² de la superficie totale du bassin hydrographique de l'Andelle et 655 habitants sur un nombre total de 52 823 habitants. Le SYMA prévoit une cotisation de 6 266 € TTC à la charge de la Communauté de communes du Vexin Normand pour ces 4 communes.

AUXQUELS ADHÈRE LA CCVN



─ SYNDICAT MIXTE OUVERT EURE NUMÉRIQUE ─

La Communauté de communes adhère depuis le 1^{er} janvier 2017 au Syndicat Mixte Ouvert Eure Numérique (Comité Syndical : **Frédéric Duché** Président **James Blouin** 1^{er} Vice-Président • **Jean-Hugues Bonamy** 2^e Vice-Président • **Jean-Claude Provost** 3^e Vice-Président • **Alfred Recours** 4^e Vice-Président **Daniel Jubert** 5^e Vice-Président • **Sylvain Bonenfant** Secrétaire du bureau • **Hervé Maurey**).

Eure Normandie (Eure Normandie Numérique depuis mai 2017) créé en 2014 a en charge le déploiement du réseau numérique en haut et très haut débit sur l'ensemble du Département hormis les zones sur lesquelles les opérateurs ont décidé d'investir : Louviers, Vernon et l'agglomération d'Evreux.

Le plan de déploiement a été élaboré pour obtenir une couverture plus large et plus rapide et assurer une réelle équité entre les territoires. Le 9 décembre 2015, l'assemblée départementale a ainsi entériné le déploiement du très haut débit pour tous d'ici 2025 en fixant 2 étapes :

1ère étape: D'ici 2020, 94% des Eurois devront avoir accès à un débit minimal de 8Mbit/s (contre 65% en 2017) et une majorité d'entre eux en fibre optique jusqu'à l'abonné (débit de 100Mbit/s);

2º étape : Sur la période 2020-2025 le très haut débit par la fibre à l'abonné sera généralisé.

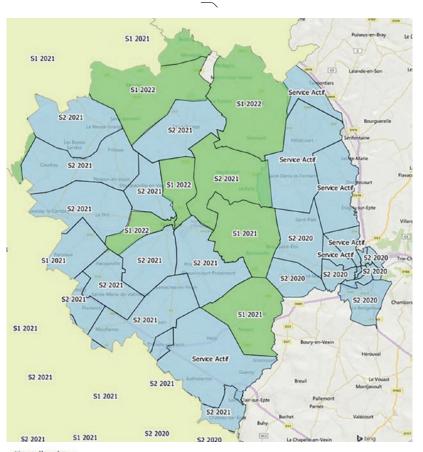
www.eurenormandienumerique.fr



SYNDICATS MIXTES AUXQUELS ADHÈRE LA CCVN



CARTE AU 1^{ER} AVRIL 2020 DES TRAVAUX DE DEPOIEMENT DU TRES HAUT DEBIT



Le plan de déploiement du Très Haut Débit sur le territoire est possible grâce à un effort budgétaire de la Communauté de communes et des autres membres adhérents : Département de l'Eure, Région Normandie et Etat.

La Communauté de communes du Vexin Normand a participé à hauteur de **965 387,50 €** en 2019 pour les travaux de déploiement du Très Haut Débit.

Tableau appels de fonds 2019 après avenant n° 2

(CC du 28 novembre 2019)

Total	2 696 998,52 €
2021	- €
2020	1 185 517,96 €
2019	965 387,50 €
2018	546 093,06 €

Nouvelles dates

AFFERME CONCESSIF

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

DROITS DES SOLS



Depuis le 1^{er} janvier 2017, **un service mutualisé communautaire d'instruction du droit des sols** a été mis en place en étant assuré par la Ville de Gisors pour le compte des communes signataires de la convention avec la Communauté de communes du Vexin Normand.

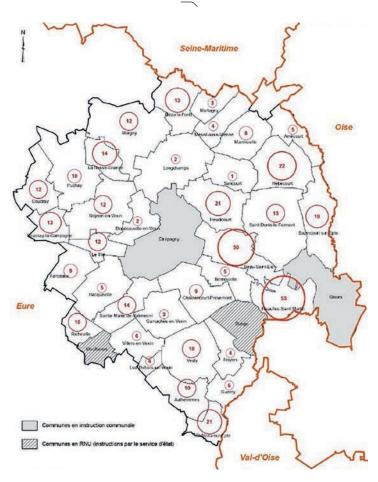
En pratique, les maires restent signataires des actes, le service mutualisé assurant quant à lui l'instruction des actes.

En termes de moyens humains, un instructeur [1 ETP] a été recruté par la Communauté de communes du Vexin Normand et mis à disposition de la Ville de Gisors pour instruire les actes.

≠ 415 actes ≠ 370 actes sans Cub

EN TERMES FINANCIERS Dépenses 2019 Recettes 2019 61 966 € 69 596 €

NOMBRE D'ACTES D'URBANISMES DÉLIVRÉS EN 2019



LE PROJET DE TERRITOIRE



─ UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LE VEXIN NORMAND... POUR QUOI FAIRE ? ─

FUSIONNER... NOS AMBITIONS ET NOS SAVOIR-FAIRE

Le projet de territoire s'inscrit dans un contexte récent de fusion administrative entre les Communautés de communes du canton d'Etrépagny et de Gisors Epte Lévrière devenues, à compter du 1^{er} janvier 2016, la Communauté de communes du Vexin Normand.

Fort d'une expérience réussie dans la conduite d'une réflexion collective lors de l'élaboration du Contrat de ruralité, les élus ont souhaité initier une démarche plus élargie encore : l'élaboration d'un projet de territoire, feuille de route stratégique pour le territoire et ses acteurs.

FAIRE DE CETTE DÉMARCHE L'OCCASION DE RÉPONDRE À CERTAINES INTERROGATIONS...

> COORDONNER L'ACTION PUBLIQUE LOCALE : de multiples acteurs interviennent en faveur du développement local... avec autant d'actions conduites ! Comment mieux se coordonner, partager nos moyens et nos expériences ? Comment innover, trouver des alternatives pour contrecarrer la baisse des financements publics ?

- > ENCOURAGER UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET ÉQUILIBRÉ POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE: 328 km², 39 communes... de 160 à 11 200 habitants... Quelle organisation territoriale? Quels choix d'aménagement pour les services, l'habitat et les entreprises? Comment connaître et faire connaître un territoire aujourd'hui plus vaste?
- > VOIR LARGE... ET LOIN. Agir dans son coin, au coup par coup... autant d'efforts pour peu d'impacts à long terme. Comment éviter les logiques court-termistes pour des actions « puissantes » et stratégiques ?
- > CONSTRUIRE UNE POLITIQUE PUBLIQUE... AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE. Comment (re) donner un élan à la dynamique citoyenne par le projet de territoire ? Comment mettre les citoyens mobilisés en capacité de comprendre les enjeux de la collectivité et en faire un appui à la gouvernance ?

Notre jeune Communauté de communes du Vexin Normand méritait de se doter d'un projet cohérent, durable et partagé à l'échelle de son nouveau territoire.

Pour mieux valoriser nos atouts, il était essentiel de repérer nos forces, nos faiblesses.

La diversité de notre territoire rural, sa richesse sociale, la qualité de son environnement et de son cadre de vie, les valeurs qu'il porte mais aussi le dynamisme de ses acteurs économiques, associatifs et institutionnels sont apparus comme autant d'éléments moteurs sur lesquels notre intercommunalité peut s'appuyer.

Ainsi avec la volonté d'être une intercommunalité stratège, les axes suivants ont été déterminés pour motiver nos actions dans les 10 à 15 années à venir : Valorisation de notre identité locale; Dynamisation de nos lieux de vie et de services; Aménagements respectueux du cadre de vie ; et Développement économique.

De nombreuses actions ont été identifiées illustrant notre ambition au service des habitants, du développement, de la solidarité et de la cohésion sociale.

Le projet met en avant aussi des sujets sur lesquels nous devons réfléchir, avec le souci permanent de nous adapter aux réalités nouvelles.

Ce projet de territoire a été voté le 5 juillet 2018.

LE FUTUR PÔLE CULTUREL



La Communauté de communes du Vexin Normand a dévoilé en fin d'année 2019, le projet retenu pour le futur Pôle Culturel communautaire sur la ville de Gisors qui se structurera de la façon suivante autour de 4 espaces :



3

salles de cinéma



1

médiathèque



Berges de l'Epte réhabilitées en promenade



1 parking souterrain

- > Un 1^{er} bâtiment avec un complexe cinématographique communautaire de 1 450 m² avec 3 salles :
 250 places 120 places 80 places,
 la salle la plus grande étant modulable en salle de spectacle (livraison et mise en service envisagée à la fin du 3^{ème} trimestre 2022);
- > Un 2º bâtiment à savoir une médiathèque communautaire de 1 200 m² (livraison et mise en service envisagée à la fin du 4ème trimestre 2022)
- > Des **berges de l'Epte** réhabilitées en **promenade**
- > Un parking souterrain de 95 places pour les usagers des sites



C'est via une procédure de jury de concours lancé le 8 avril 2019 que la Communauté de communes du Vexin Normand (en lien avec son assistant à maîtrise d'ouvrage, la société Cubik) en date du 8 novembre 2019 a définitivement retenu le lauréat du concours de maîtrise d'œuvre (architecte) pour ce futur Pôle Culturel communautaire sur Gisors; 110 maîtres d'œuvre ont postulé au départ, 4 retenus au final ont présenté une esquisse et des planches visuelles.

Le lauréat est l'équipe Richter Architectes et associés sis à Strasbourg

Le projet a un coût de 6 000 000 € HT soit 7 200 000 € TTC et les subventions sont les suivantes :

- > La Région a d'ores et déjà acté 900 000 € pour le cinéma / L'Etat via la DETR a acté 600 000 € pour le cinéma ;
- > Le CNC va être sollicité entre 300 000 € et 500 000 € pour le cinéma après l'appel d'offres travaux ;
- > Le Département a d'ores et déjà acté 800 000 € pour la médiathèque / L'Etat via la DRAC pour 750 000 €;
- > D'autres subventions potentielles vont être mobilisées, à savoir : un fonds de concours, l'AESN, l'Agence nationale des espaces verts et la CAF.

L'ENVIRONNEMENT



LES EFFECTIFS DE LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT



1 directrice



agent à temps plein



agent à mi-temps



La Direction Environnement de la Communauté de communes du Vexin Normand a été créée le 1er janvier 2017, ses domaines de compétences sont :

- > Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- > La gestion des déchets ménagers et assimilés
- La gestion du parc forestier des locaux de la Communauté de communes du Vexin Normand situés à Etrépagny
- > La gestion des chemins de randonnées d'utilité communautaire
- > La gestion des Espaces Verts sur plusieurs sites de la Communautés de communes situés à Gisors
- > La gestion de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- > La gestion de la réalisation du Plan Climat Air Energie



AMÉNAGEMENT TERRITORIAL L'ENVIRONNEMENT



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) ─

GÉNÉRALITÉ

Légitimité du Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC):

Article L.2224-8-III du Code Général des Collectivités territoriales (Loi sur l'eau n°2006-1772 du 30 décembre 2006, art. 54, I, 6°).

La communauté de communes du Vexin Normand depuis la fusion réunit 39 communes et près de 34 000 habitants et environ 6 560 installations d'assainissement non collectif sur son territoire.

Le SPANC assure notamment les compétences contrôle, entretien et réhabilitation des installations d'assainissement non collectif

LA REDEVANCE DE SERVICE

La redevance annuelle prélevée sur les factures d'eau potable s'élève à 30 €, soit 15 € par facture d'eau. Cette redevance permet le fonctionnement du SPANC.

DÉPENSE

Frais de facturation 0.65 x 6 560

= 4 264 €

RECETTE ESTIMÉ

Redevance de service de 30 x 6 560

- 2 % d'impayé =

192 864 €

LE MATÉRIEL

3 véhicules de service

2 appareils de mesure des boues

2 tarières

1 odomètre

1 caméra d'inspection

1 enregistreur

1 localisateur

Vêtements de protection

1 logiciel avec 3 postes et 2 tablettes de terrain

Outillages divers pour le contrôle des installations [mètres, colorants,...]

PASSAGE CAMÉRA

Les passages caméra sont réalisés par les techniciens de la Direction de l'Environnement et à la demande des usagers ou des communes

- Le coût de la prestation est de 75 € TTC/heure (prix forfaitaire)
- Les principales interventions sont ::

La vérification La vérification La localisation des canalisations, des raccordements, des ouvrages.

Recette liée à la prestation caméra en 2019 : 0 € TTC

L'ENVIRONNEMENT



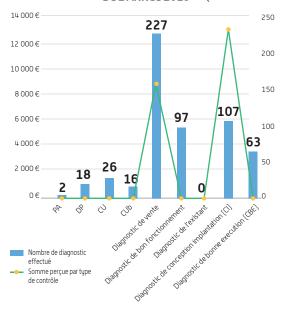
−LES CONTRÔLES −

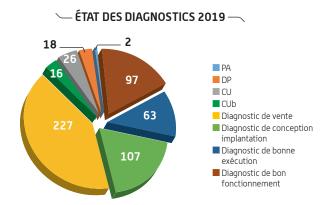
Les contrôles sont réalisés par les techniciens du Pôle Assainissement Non Collectif de la Direction Environnement de la Communauté de communes du Vexin Normand. Il existe plusieurs types de contrôles.

Le diagnostic des systèmes d'assainissement non collectif existants: C'est la 1ère visite d'une installation. Elle permet de prendre connaissance de la configuration des ouvrages et d'évaluer leur fonctionn ement. Coût: 39 €

Le contrôle périodique de bon fonctionnement : La réglementation impose un contrôle périodique d'une fréquence maximale de 10 ans. Il est réalisé tous les 8 ans à la Communauté de commune du Vexin Normand. Compris dans la redevance annuelle

RÉCAPITULATIF DES DIAGNOSTICS PAYANTS DE L'ANNÉE 2019





Le contrôle d'entretien des systèmes d'assainissement non collectifs : Ce contrôle peut être réalisé en même temps que le contrôle de bon fonctionnement. Compris dans la redevance annuelle.

Les contrôles pour la réalisation d'un assainissement non collectif dans le cadre d'une demande d'un permis de construire ou de la réhabilitation d'un système d'assainissement existant : Ces contrôles permettent de s'assurer de l'adéquation du système proposé avec les caractéristiques de la parcelle et de l'habitation et de vérifier la conformité des travaux réalisés vis à vis du projet validé lors du contrôle de conception implantation avant le remblaiement. Coût : 140 € (délibération n° 2015011).

Le diagnostic du système d'assainissement non collectif pour une vente immobilière est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2011 suite à la loi n° 2010-788, dite « GRENELLE 2 » : Coût : 39 €

Recettes liées aux différents contrôles en 2019 : 21 792 €

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL L'ENVIRONNEMENT



~ RÉHABILITATIONS SUBVENTIONNÉES DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS —

CONSTAT D'HUISSIER **SCP PINEL ET LANTRIN**

Le marché a été attribué à cette SCP (décision n°2015067) pour la réalisation des constats d'état des lieux avant travaux pour les réhabilitations d'installations d'ANC réalisées de 2016 à 2019.

- Marché 06MP2015.
- Prestation facturée **84 € TTC** sur la fiche financière fournie aux particuliers.
- Dépenses imputées à l'article 4581 (opération pour le compte de tiers) du budget M49 (SPANC).

MAÎTRISE D'OUVRAGE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND

La réhabilitation des installations d'assainissement non collectif est une compétence optionnelle assurée par le SPANC. Les frais de gestion du SPANC par installations à réhabiliter sont de 258 € TTC.

Travaux de réhabilitation réalisés en 2019 : Les 15 derniers travaux de réhabilitation des assainissements non collectif de la tranche 8 ont été réalisés en 2019.

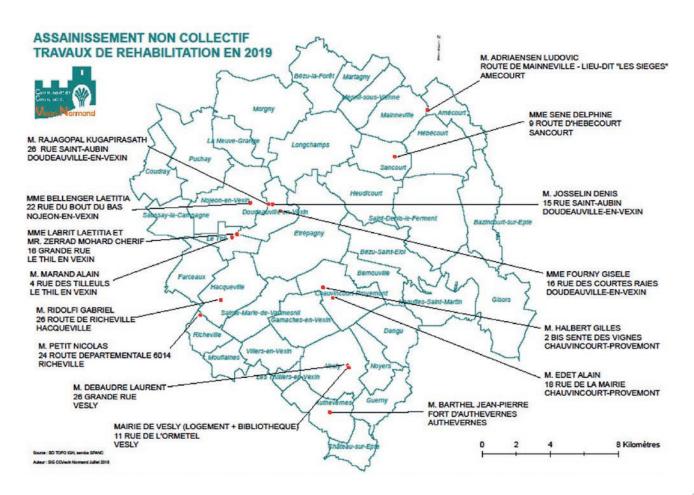




L'ENVIRONNEMENT



CARTE DES RÉHABILITATIONS SUBVENTIONNÉES DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS



AMÉNAGEMENT TERRITORIAL L'ENVIRONNEMENT



─ LES VIDANGES ─

Le marché 06-MP-2018 pour les vidanges et l'entretien des installations d'assainissement non collectif de la Communauté de communes du Vexin Normand est un marché à bons de commandes à procédure adaptée conclu sur la base de besoins annuels et sur la période de 2018 à 2022.

Il a été attribué à l'entreprise SARL HALBOURG [Décision n° 2018096 du 15 juin 2018] située rue de la Vallée - 76890 SAINT-PIERRE-BENOUVILLE :

- Montant minimum des prestations : 2 800 € HT
- Montant maximum des prestations : 22 000 € HT

Les dépenses sont imputées à l'article 611 du budget annexe M49 SPANC du budget communautaire.

ALBOURG VIDANGE

Les tarifs des prestations vidange / entretien.

la convention à signer avec la Communauté de communes pour bénéficier de ces tarifs et toutes les informations concernant ces prestations sont disponibles sur le site internet de la Communauté de communes du Vexin Normand (www.cdc-vexin-normand.fr/aménagement territorial /environnement et assainissement/ service vidange entretien) ou dans les mairies.

Bilan des prestations entretien / vidange :

53

installations non réhabilitées ont été vidangées.

20

installations réhabilitées ont été vidangées

Les vidanges ont été financées par les usagers à hauteur de **13 708,70** € en 2019.

L'ENVIRONNEMENT



\sim TARIFS DES PRESTATIONS VIDANGES ET ENTRETIEN APPLIQUÉS EN 2019 \sim

Ces prix tiennent compte du taux de TVA en vigueur à ce jour.

Ils sont susceptibles d'être actualisés en fonction des variations du taux de TVA.

Prix en TTC appliqués par la Communauté de communes du Vexin Normand

,			
Détail des articles figurant au BPU	U	Programmée TTC	Urgence TTC
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF			
VIDANGE FOSSES			
0 à 1000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	F	165,00	297,00
1 001 à 2 000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	F	178,00	297,00
2 001 à 3 000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	F	186,00	297,00
3 001 à 4 000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	F	217,00	297,00
4 001 à 5 000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	F	239,00	297,00
5 001 à 6 000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	F	268,00	297,00
> 6 000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse Coût du m³ supplémentaire en sus du forfait de 6000 litres	m^3	27,00	27,00
VIDANGE BAG			
Volume < 250 litres	F	63,00	297,00
Volume > 250 litres	F	92,00	297,00
VIDANGE PREFILTRE			
Volume < 250 litres	F	63,00	257,00
Volume > 250 litres	F	92,00	257,00
NETTOYAGE ET INTERVENTION SUR OUVRAGES ÉLECTRIQUES			
Vidange nettoyage poste de relevage	m³	58,00	297,00
Fourniture pompe en eaux brutes	F	1 062,00	1 097,00
Fourniture pompe en eaux prétraitées	F	973,00	981,00
Fourniture pompe en eaux traitées	F	922,00	957,00
Fourniture et remplacement d'un raccord électrique	F	224,00	374,00
Fourniture et remplacement d'une poire d'alarme	F	224,00	374,00
Fourniture boîtier alarme	F	224,00	374,00
Fourniture et remplacement des piles de boîtier d'alarme (fait en même temps qu'une autre prestation)	F	35,00	35,00
Déplacement d'un électromécanicien pour un dépannage sur poste de relevage avec démontage et remontage des éléments en cas de pannes, vérification de son bon fonctionnementet remise en service du poste	F	286,00	374,00
Vidange microstation épuration	m^3	57,00	187,00
INTERVENTIONS DIVERSES		37,00	107,00
Puisards ou puits infiltration	m³	75,00	117,00
Curage/nettoyage sous pression	ml	2,10	2,10
Mise en place tuyaux supplémentaires	ml	2,10	2,10
Déplacement sans intervention	F	126,00	272,00
Réparation d'une canalisation (uniquement en urgence)	F.	120,00	385,00
Débouchage haute pression de canalisation si fait en même temps qu'une vidange (sur même site ou un	F	58,00	303,00
autre site) Débouchage haute pression de canalisation seul (uniquement en urgence)	F		272,00
Coût pour 1/2 heure de travail sur place pour recherche et terrassement d'ouvrages d'assainissement (bac à			۷۷,۷۷
graisses, fosse, regards) dans la limite de 40 cm de profondeur.	heure	117,00	272,00

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL L'ENVIRONNEMENT



─ LE BILAN FINANCIER ─

RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 M49 SPANC CCVN

	Investiss	ement	Fonction	nement	Ensen	nble
Libellés	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		61 299,72 €		225 853,38 €	0,00€	287 153,10 €
Opérations de l'exercice	291 905,13 €	212 767,77 €	281 817,55€	304 955,80 €	573 722,68€	517 723,57 €
Totaux	291 905,13 €	274 067,49€	281 817,55€	530 809,18 €	573 722,68€	804 876,67 €
Résultats de clôture		-17 837,64 €		248 991,63 €		231 153,99€
Restes à réaliser			0,00€		0,00€	0,00€
Vir de la section de fonct.					0,00€	
Totaux cumulés	291 905,13 €	274 067,49 €	281 817,55€	530 809,18 €	0,00€	0,00€
Résultats définitifs		-17 837,64 €		248 991,63 €	573 722,68 €	804 876,67 €
	Excédent net 2019		231 153,99€		Affectation du	ı résultat
	Excédent ne	t 2018	276 064,18€	I	002	231 153,99€
	Soit une pe	rte de	-44 910,19€		001 D	17 837,64 €
					1068	17 837,64 €

L'ENVIRONNEMENT



LA GESTION DES DECHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés est une compétence obligatoire de la Communauté de communes du Vexin Normand (article 4.1.4 des statuts communautaires).

La Communauté de communes du Vexin Normand a adhéré au **SYGOM** (Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères du Nord et de l'Est du département de l'Eure) pour collecter et traiter des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble des communes du territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand.

Le SYGOM gère également les déchèteries présentent sur le territoire de la Communauté de communes.

Afin de réduire ses déchets et limiter son impact environnemental lors de ses manifestations (voie verte, semaine du goût,...) et lors de son fonctionnement quotidien (réunion, conseil communautaire, crèche...), la

Communauté de communes du Vexin Normand a remplacé en 2019 les gobelets jetables par des **gobelets réutilisables.**

1 000 gobelets ont été commandés à l'entreprise Esprit Planète pour un montant de 672 € TTC. Cette somme a été répercutée sur le budget des différents services qui ont bénéficié de cette commande (ACM, RAM, Adothèque, lecture publique, crèche, administration générale).

─ LA GESTION DES ESPACES VERTS ─

La Communauté de communes du Vexin Normand a signé, pour une période de 3 ans (2019 à 2022), le **marché 03MP2019 (décision n° 2019051)** avec l'**Entreprise SAS JEROME ETIENNE** située à Gisors pour l'entretien des Espaces Verts sur les sites ci-dessous :

- ZAC du Mont de Magny et ZI de Delincourt de Gisors (Tonte des zones herbacées, débroussaillage des fossés, taille des haies, nettoyage des caniveaux...);
- Crèche Capucine de Gisors (nettoyage du toit végétalisé);
- Aire d'accueil des gens du voyage de Gisors (coupe des saules en bordures de rivière, fauchage et éradications des renouées).

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL ___ L'ENVIRONNEMENT



─ PARC FORESTIER ET CHEMINS DE RANDONNÉE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE —



Le Parc Forestier, d'une superficie de 12,14 ha, se trouve sur la commune d'Etrépagny à proximité des locaux de la Communauté de commune du Vexin Normand.

En 2017, la Direction Environnement a collaboré avec l'Office National des Forêts (ONF) pour élaborer un projet d'aménagement forestier de ce parc pour la période

2018-2032, celui-ci étant soumis au régime forestier (arrêté préfectoral du 24 avril 2015).

L'aménagement forestier a été adopté par la délibération n° 2018048 du 12 avril 2018.

Des frais de garderie du bois sont versés à l'ONF pour un montant de 2 €/Hectare.

Une vente aux enchères du bois touché par la chalarose organisée par l'ONF le 30/09/2019 à rapporter 15 800 €. Cette somme doit être reversée en 4 fois à la Communauté de communes.

La Communauté de communes du Vexin Normand s'occupe de 2 chemins de randonnée d'intérêt communautaire:

Le Chemin de Brisquet

Le Chemin « Les Garennes d'Heudicourt »

Une convention a été signé avec l'ONF pour l'entretien du mobilier pour un montant de 884 € TTC.

Une convention d'entretien de ces chemins de randonnée a été signée avec **l'EARL D'OSTROBOSC** pour la période de 2017 à 2020.

5 prestations sont prévues chaque année pour un montant de **336 € TTC/ prestation** (tontes).

L'ENVIRONNEMENT



─ OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT : OPAH —

La Communauté de communes du Vexin Normand a, depuis décembre 2017, la compétence optionnelle **« Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées »** (délibération n° 2017221).

Une étude pré-opérationnelle financée à hauteur de 35 % par le Conseil Départemental de l'Eure et à hauteur de 50% par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) (délibération n° 2018029) a été réalisée en 2018 par le bureau d'études SOLIHA (décision n° 2018151) à la demande la Communauté de communes du Vexin Normand (Marché 07 MP 2018) afin de définir les besoins prioritaires des particuliers pour l'amélioration de l'habitat.

3 axes de travaux ont été retenus suite à cette étude :

- > la lutte contre l'habitat indigne
- > la rénovation énergétique
- > l'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou à mobilité réduite.

Le bureau d'études SOLIHA est également en charge de l'animation, de l'assistance au montage des dossiers, de la mobilisation des partenaires pour permettre aux usagers concernés de mettre aux normes leur logement (délibération n° 2019095) validant la convention pour la réalisation de la tranche conditionnelle (suivi-animation) de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat et le montant des aides apportées par les financeurs (ANAH, Département...).

Le suivi-animation est co-finançable à hauteur de 35% par le Conseil Départemental de l'Eure et 35% par l'ANAH.

- La Communauté de communes du Vexin Normand a également décidé d'allouer une **aide financière complémentaire** aux propriétaires occupants (délibération n° 2019113) selon les conditions suivantes :
- > + 10 % d'aides (dans la limite de 1 000 € par logement) si le taux de subvention est < à 50% du montant des travaux hors taxe dans le cadre d'une rénovation énergétique;
- > + 10 % d'aides (dans la limite de 1 000 € par logement) si le taux de subvention est < à 60% du montant des travaux hors taxe dans le cadre d'adaptation d'un logement;
- > + 10 % d'aides (dans la limite de 5 000 € par logement) dans le cadre de la réhabilitation d'un habitat indigne.







L'ENVIRONNEMENT



─ OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT : OPAH —

CCVN PROPRIÉTAIRE OCCUPANT (PO)	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	TOTAL
Nombre de dossier « Habitat Indigne/Très Dégradé »	1	1	1	3
Subvention maximale par logement 5000 €	5 000€	5 000 €	5 000 €	15 000 €
Nombre de dossier « Rénovation Energétique »	10	12	12	34
Subvention maximale par logement 1000 €	10 000€	12 000€	12 000 €	34 000 €
Nombre de dossier « Adaptation des logements »	6	6	6	18
Subvention maximale par logement 1000 €	6 000€	6 000 €	6 000 €	18 000 €
TOTAL PO	17	19	19	55
TOTAL PO	21 000 €	23 000 €	23 000 €	67 000 €

2 réunions publiques ont été organisées :

26 novembre 2019 VESLY 11 décembre 2019
NEAUFLES-SAINT-MARTIN

pour informer les usagers du lancement de l'OPAH qui doit durer 3 ans (2019 à 2022).

4 permanences par mois ont été mises en place pour permettre aux usagers de rencontrer des techniciens SOLIHA, connaître leur éligibilité aux subventions et avoir un accompagnement personnalisé pour réaliser des travaux.

Ces permanences ont été lancées le 12 novembre 2019. Elles sont **SANS RENDEZ-VOUS** et ont lieu dans les locaux de la Communauté de communes situés 5 rue Albert Leroy

à Gisors et 3 rue Maison de Vatimesnil à Etrépagny et sont réparties sur deux sites de la Communauté de communes du Vexin Normand:

• 1ère semaine du mois à Gisors : Lundi de 10h à 12h

• 2ème semaine du mois à Etrépagny : Mardi de 10h à 12h

• 3ème semaine du mois à Gisors : Jeudi de 10h à 12h

• 4ème semaine du mois à Etrépagny : Mardi de 10h à 12h

FRÉQUENTATION DES PERMANENCES EN 2019			
ETRÉPAGNY GISORS			
10	9		

L'ENVIRONNEMENT



→ GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS : GEMAPI →

Suite aux intempéries du 22 janvier 2018 et du 12 avril 2018 qui ont touchés entre autres la commune de Saint Denis Le Ferment (éboulement d'une partie du talus longeant la rue des Gruchets en raison des fortes précipitations), une étude technique en matière de ruissellements urbains et agricoles, co-financée par la commune de Saint Denis Le Ferment, a été demandée par la Communauté de communes du Vexin Normand en juin 2018 (Marché 08MP2018).

Cette étude réalisée par le **bureau d'études ALISE ENVIRONNEMENT** (décision n° 2018095) a permis de définir les travaux ci-dessous à réaliser pour canaliser une partie du ruissellement des eaux pluviales et pour renforcer la portion du talus qui s'est effondrée rue des Gruchets soit :

- > une haie en amont de la rue du Coudray sur un linéaire de 351 mètres linéaires sur une bande herbacée de 1,5 mètres (soit 530 m²);
 - COÛT DU MARCHÉ MAÎTRISE D'ŒUVRE 08MP2018
- **9 975 € HT soit 11 970 € TTC.** Somme prévue au budget communautaire 2018 à l'article 2031 Fonction 830.

L'entreprise NET Environnement située à Longueville sur Scie (76520) a été retenue pour réaliser les travaux (décision n° 2019105).

- > un fossé de collecte en aval de la rue du Coudray suivi d'une canalisation d'écoulement rejoignant la mare à aménager à l'intersection entre la rue des Gruchets et la rue du Coudray d'une emprise d'environ 840 m².
- > un renforcement du talus est également prévu :
 - mise en place d'un treillage bois sur une surface estimée à 100 m² :
 - une bande enherbée de 5 mètres de large en haut du talus doit être conservée au-dessus du treillage afin de stabiliser l'ouvrage;
 - plantation de branches de saules, de plants en racines nues et ensemencement des surfaces travaillées.

Le bureau d'études a également aidé la Communauté de communes du Vexin Normand à choisir l'entreprise de travaux. Il réalisera également le suivi et la réception du chantier.

COÛT DU MARCHÉ TRAVAUX 2019 MP 12

96 651 € HT soit 115 981,20 € TTC. Somme prévue au budget communautaire 2019 à l'article 2128 Fonction 830. Une aide financière a été demandée au Conseil Départemental, à l'Agence de l'Eau Seine Normandie et au Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte. Le coût des travaux est subventionné à hauteur de 20 % par le Départemental soit 19 330,20 € inscrit au budget général article 1323 fonction 830.

Pas de subventionnement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie ni du Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte car sa création n'était pas définitivement actée fin 2019. Les travaux d'hydraulique douce et de renforcement du talus ont commencé par la plantation de la haie en décembre 2019. Tous les ouvrages devraient être terminés mi-février 2020.

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL L'ENVIRONNEMENT



─ CONTRÔLE ET ENTRETIEN DES POTEAUX INCENDIE, DES BOUCHES INCENDIE, ET DES DIFFÉRENTS POINTS D'EAU NATURELS ET ARTIFICIELS —

Un groupement de commande a été proposé par la Communauté de communes du Vexin Normand aux communes membres pour le contrôle et l'entretien des poteaux incendie, des bouches incendie et des différents points d'eau artificiels et naturels afin d'optimiser les achats et réaliser des économies d'échelles (décision n° 2018097).

28 communes ont signé la convention :

Authevernes • Amécourt • Bazincourt sur Epte • Bézu La Forêt • Bézu Saint Eloi • Coudrau • Dangu • Doudeauville en Vexin • Etrépagny • Farceaux • Gamaches en Vexin Gisors • Geureny • Hacqueville • Hébécourt • Heudicourt Le Thil en Vexin • Mainneville • Moranu • Neaufles Saint Martin • Noieon en Vexin • Nouers • Puchau • Saint Denis Le Ferment • Sainte Marie de Vatimesnil • Saussay la Campagne • Vesly • Villers en Vexin.

L'entreprise VEOLIA a été retenue (décision n° 2019053) suite à un appel d'offre lancé par la communauté de communes du Vexin Normand pour le contrôle et l'entretien des poteaux incendie, des bouches incendie et des différents points d'eau artificiels et naturels (Marché 01 MP 2019).

En 2019, 5 communes ont fait réaliser le contrôle de leurs hudrants par le technicien de VEOLIA:

Bézu Saint Eloi • Gamaches en Vexin • Neaufles Saint Martin • Villers en Vexin • Sainte Marie de Vatimesnil

─ PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL : PCAET —

La Communauté de communes du Vexin Normand a l'obligation d'élaborer un Plan Climat Air Energie du **Territoire** (PCAET) et une Evaluation Environnementale Stratégique (EES) qui permettront de définir les actions à améliorer ou à mettre en place afin de **promouvoir un** développement durable et d'assurer un niveau élevé de protection de l'environnement et de la santé humaine.

Le Marché 2019 MP 04 a donc été lancé en 2019 afin de recruter un bureau d'études pour réaliser le PCAET et la EES.

Il a été attribué à la société ALBEA Etudes & Conseils, sise 33 rue Ferrere à BORDEAUX (33000) pour une durée allant de sa notification à l'achèvement des prestations (décision n° 20190961.

Le coût total de la prestation est de 33 525 € HT, soit **40 230 € TTC**. La dépense est prévue à l'article 617, Fonction 811 du budget principal.

L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



L'accueil des gens du voyage est une compétence optionnelle relevant de la politique du logement et du cadre de vie



11 emplacements de 110 m² environ, chaque emplacement correspondant à 2 places,

Et 2 emplacements temporaires.



Les tarifs de l'aire d'accueil (inchangés depuis le 1^{er} janvier 2017):

Le coût journalier d'occupation d'un emplacement est fixé à 2,73 €;

Le coût journalier d'occupation temporaire, en dehors des emplacements équipés, est fixé à **1,64** € ;

La facturation du mètre cube d'eau fournie est fixée à **5,11 €**; La facturation du kilowatt heure est fixée à **0,19 €**.

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION ET PROFIL DES OCCUPANTS DE L'AIRE D'ACCUEIL



52

nouvelles entrées enregistrées en 2019 (51 en 2018)



21

hommes



10 femmes



enfants de moins de 18 ans

22,71mois est la durée
moyenne du séjour
[14,37 mois en 2018]

personnes ont séjourné entre 15 jours et 6 mois

6

14 personnes a séjourné plus de 6 mois

SITUATION SOCIALE ET FINANCIÈRE DES PERSONNES ACCUEILLIES

Une dizaine de familles a élu domicile à titre permanent malgré l'obligation mentionnée dans le règlement intérieur de partir tous les 3 mois. Cette situation réduit la possibilité d'installation d'autres familles qui s'explique par une situation sociale et économique fragilisées. Le nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2019-2025 est entré en vigueur en fin d'année 2019. Le bilan du schéma 2012-2019 a montré une tendance à la sédentarisation et une tendance à de nombreux stationnement illicites. La sédentarisation s'intensifie sur notre territoire.

L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



72 684 €de recettes de fonctionnement

dont **29 933 €** d'aide de l'État

Une convention est signée chaque année avec l'État pour une aide à la gestion de l'aire. Cette aide est versée par la Caisse d'allocations familiales de l'Eure. Versée mensuellement, elle est la principale recette de fonctionnement essentielle de cette structure.

DÉPENSES COURANTES

Entretien des berges et fascine, programme trimestriel de dératisation, vidange du puits de relèvement, entretien des pompes de relèvement, interventions diverses, contrôles techniques réglementaires, etc.

27 540 € de location des emplacements (eau et électricité compris) contre 23 445 € en 2018

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

36 311 €

création de 4 toilettes et 2 douches



60 921,310 KWH facturés



594,806 M³ d'eau utilisée



LA VOIRIE



─ TRAVAUX DE VOIRIE 2019 —

Les services techniques réalisent chaque année des **travaux de modernisation des voiries communales.** Les communes listées dans le tableau de la page suivante ont bénéficié des travaux conçus par la Direction des services techniques, assistée par la maîtrise d'œuvre du Cabinet MERLIN de Rouen et le groupement d'entreprises VIA France / Euro Via.



Parmi les travaux marquants:

Réfection partielle de la rue de la Libération à Gisors



16 communes concernées par 25 chantiers

de modernisation des voiries



39 communes



Superficie de la Communauté de communes : **310,04 km²** et plus de **410 km** de voirie



Surveillés et entretenus par **9 agents**

de voirie équipés de



15 véhicules

dont **6 tracteurs** utilisés pour les opérations de fauchage et de viabilité hivernale



12 485 litres

de carburants utilisés par les engins de chantier (12 105 litres en 2018)

851 litres

de carburants utilisés pour les matériels d'entretien des espaces verts (732 litres en 2018)

5 796 litres

de carburants utilisés pour les camions et véhicules légers.



d'enrobés à froid utilisés pour reboucher les nids de poules [165 tonnes en 2018]



76 tonnes

de grave utilisés pour stabiliser les accotements (125 tonnes en 2018)

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL LA VOIRIE

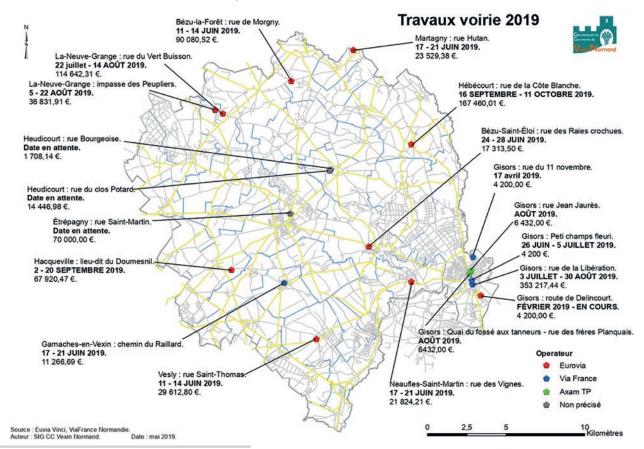




- 1 347 900,00 € HT DE TRAVAUX DE VOIRIE EN 2019 (HORS FRAIS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE) —

La Direction des services techniques intervient, à la demande des communes et par convention également, pour les travaux de voirie sur leurs domaines privés.

Pour exemple, les travaux de réfection de l'impasse des peupliers à La Neuve Grange.



LA VOIRIE



─ FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS ─

Le long des routes, les bermes (accotements) de différentes largeurs sont entretenues pour assurer la visibilité et la sécurité du trafic.



équipés de faucheuses et d'épareuses.







3 agents fauchent les accotements et les talus 2 à 3 fois entre fin avril et mi octobre. La fréquence peut être plus élevée dans les carrefours et les lieux dangereux.

─ SIGNALISATION ROUTIÈRE ─

La Communauté de communes crée et entretient :

pour 26 058 € TTC de panneaux et mobiliers mobiles renouvelés en 2019.

→ et la signalisation horizontale et verticale liée à la compétence transports scolaires.

pour 1067 € TTC de peinture routière en 2019.

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL LA VOIRIE





– OUVRAGES D'ART \lnot

La Communauté de communes entretient les 54 ponts de son territoire.

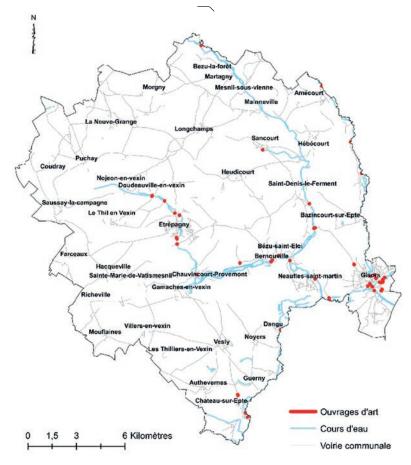
Ci-joint leur liste et leurs emplacements.

Fait marquant:

A la suite de l'effondrement du pont de Gênes en Italie le 14 août 2018, la Direction des services techniques a procédé au recensement des ouvrages sur le territoire. Un audit sur 2 ans a été initié pour faire le diagnostic des ponts.

En 2019, 26 ponts ont été inspectés, les autres en 2020.

OUVRAGES D'ART SUR LES VOIES COMMUNALES (VC)



LA VOIRIE



─ VIABILITÉ HIVERNALE ─

La Communauté de communes s'organise pour rendre praticable tout au long de l'hiver le réseau de voies communales.

La période officielle de mise en place de l'organisation des interventions liées à la viabilité hivernale débute minovembre et se termine mi-mars.

Pendant cette période les 9 agents du service voirie sont d'astreintes 1 semaine sur 2 et interviennent, de jour comme de nuit, dès que les conditions climatiques risquent de rendre les routes dangereuses pour les usagers.

10 exploitants agricoles signataires d'une convention passée avec la Communauté de communes et le Département de l'Eure sont également mobilisables pour intervenir en renfort lors des épisodes neigeux importants.

Le plan de Viabilité Hivernale teint compte des spécificités du territoire et des activités économiques et scolaires. Le plan prévoit des interventions prioritaires sur les routes à fort trafic et sur celles empruntées par les transports scolaires. Les conditions topologiques, d'orientation géographiques et d'exposition sont également considérées pour prioriser les actions de salage et déneigement.

Les agents techniques des communes participent également aux actions de salage en agglomération sur les voies secondaires ou résidentielles. Ils viennent s'approvisionner auprès de la Communauté de communes pour obtenir le sel de déneigement.

Faits marguants 2019:

Autant l'année 2018 avait été ponctuée par des épisodes neigeux intenses sur de très courtes périodes, autant l'année 2019 a été très clémente. Les agents sont très peu sortis.



462,3 km

de voiries communales

224 km

de voiries traitées (dont 59 km sur la Ville de Gisors et 15 km sur la Ville d'Étrépagny)



9 agents en astreinte



2 camions 15 t

avec saleuse portée et lame de déneigement

1 camion 3,5 t avec saleuse portée 0,6 m³

2 tracteurs 90 CV

avec lame de déneigement

VIABILITÉ HIVERNALE • JANVIER À DÉCEMBRE 2019

Matériaux utilisés sur la période	Quantité
Sel de déneigement commandé	19 tonnes
Dont volume distribué aux communes pour traitement	140 sacs de 25 kg

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



─ PRÉSENTATION GÉNÉRALE —

Depuis la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République du 7 aout 2015, l'action publique communautaire en matière de développement économique s'est renforcée.

La Communauté de communes du Vexin Normand agit en faveur du développement territorial de plusieurs manières :



En accompagnant les entrepreneurs

dans leur projet de création ou de développement des activités, à travers notamment le guichet entreprise ;



En renforçant les coopérations économiques entre les entreprises

avec l'organisation d'évènements fédérateurs ;



En accompagnant les transitions

économiques, avec un soutien financier à un village d'entreprises qui ambitionne de développer des espaces de travail partagé;



En accompagnant la réinsertion et la reconversion des demandeurs d'emploi avec plusieurs partenaires dont la Mission Locale qui a été soutenue financièrement à hauteur de 14 000 €, et Pôle Emploi;



En gérant et en structurant l'offre d'accueil des entreprises

pour veiller à maintenir un équilibre entre centre-ville, périphérie et espaces économique, et favoriser le développement d'un écosystème d'entreprises ;



En optimisant l'usage du foncier économique par la requalification des espaces économiques et

la mobilisation de l'immobilier d'entreprise vacant ou sous-utilisé.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



─ BILAN DES ÉVÈNEMENTS ─

Trois évènements structurants à destination des entrepreneurs ont été organisés en 2019, à savoir :



LE FESTIVAL DU VEXIN NORMAND

Le 19 septembre s'est tenu le Festival du Vexin Normand.

Environ 150 personnes ont pu visiter le Château de Gisors par l'Office de Tourisme communautaire, échanger autour d'un pot à l'Office de Tourisme communautaire, puis profiter du concert du Festival du Vexin Normand à l'Eglise Saint Gervais Saint Protais à Gisors. L'objectif était de valoriser le patrimoine du Vexin Normand et d'offrir un moment convivial aux entrepreneurs.

LE SPEED BUSINESS MEETING

Pour développer le réseau des entrepreneurs, la Communauté de communes, avec ses partenaires – la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et Initiative Eure – ont organisé le 14 novembre 2019 un speed business meeting.

Plus de 40 entrepreneurs étaient présents : chacun(e) a pu présenter son activité économique auprès de tous les autres participants.

LA SOIRÉE DES ENTREPRENEURS

Le 5 décembre a eu lieu la soirée annuelle à destination des entrepreneurs dans la salle polyvalente de Gisors. Au programme : remise de trophées à plusieurs entreprises du territoire communautaire pour les récompenser de leur engagement et de leur implication, conférence de Louis Bodin, Ingénieur-météorologiste, sur le thème du climat, puis moment de convivialité autour d'un pot offert par la Communauté de communes.

L'évènement a réuni plus de 300 personnes.



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



─ LE GUICHET ENTREPRISES ─

Mis en place en 2017, le guichet entreprises est un point d'accueil pour les entrepreneurs désirant un accompagnement dans la création de leur activité. Ce projet est intégré dans le dispositif **« Ici je monte ma Boite »**, créé par la Région Normandie.

Les phases d'accompagnement :

PHASE 1

Diagnostic

> validation de l'adéquation entre l'entrepreneur et le projet

PHASE 2

Construction du projet > établissement d'un prévisionnel financier, définition des besoins

financiers au démarrage

> validation de la viabilité
économique du projet

PHASE 3

Structuration financière

> recherche de financements adaptés

PHASE 4

Suivi de la jeune entreprise pendant 3 ans

> appui au développement commerciale, stratégie...



QUELQUES CHIFFRES EN 2019



73 RENDEZ-VOUS effectués



55 PORTEURS de projet reçus



6 PROJETS ACCOMPAGNÉS en phase 3



45 000 €DE PRÊTS D'HONNEUR
engagés



67 PORTEURS accompagnés



44 PORTEURS ACCOMPAGNÉS en phase 1 et 2



2 000 €
DE SUBVENTIONS
coup de pouce engagés



15 ENTREPRISES immatriculées dans le Vexin Normand

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



─ L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES ─

Le territoire communautaire compte 24 espaces économiques :



2 ZONES D'ACTIVITÉS

Mont de Magny

Porte Rouge à Étrépagny



LA ZONE INDUSTRIELLE

de Delincourt à Gisors



13,5 %

des emplois sont implantés en zones d'activités

La Communauté de communes assure la gestion, l'animation et l'entretien de ces deux zones d'activités.



L'OFFRE D'ACCUEIL

sous maitrise publique est limitée, voire inexistante à l'échelle de la Communauté de communes.



PROJET D'ÉTENDRE LA ZONE D'ACTIVITÉS

de la Porte Rouge à Etrépagny sur **6 hectares** et de **requalifier la Zone Industrielle** de Delincourt à Gisors, ce qui permettra de pallier à court terme à ce déficit d'offre.

ZOOM SUR LE PROJET D'EXTENSION DE LA ZONE DE LA PORTE ROUGE À ÉTRÉPAGNY

Pour pallier à une offre d'accueil limitée, la Communauté de communes s'est engagée à étendre la zone d'activités de la Porte Rouge à Etrépagny sur 6 hectares. L'aménagement consiste à viabiliser **18 parcelles**, de surfaces variables (allant de 1 000 m² à 7 000 m²), à créer deux antennes et deux zones de retournement, à réaliser un aménagement paysager qualitatif, à créer des cheminements doux pour la relier à la zone d'activités existante.

Le projet est estimé à **1 200 000 € TTC.** Au niveau des recettes, la Région Normandie et le Département de l'Eure ont acté des aides financières à travers le contrat de territoire, et les ventes des futures parcelles viendront équilibrer le budget.

LE VILLAGE ARTISANS

La Communauté de communes assure la gestion d'un village artisans, implanté à Etrépagny dans la zone d'activités de la Porte Rouge:



78%

de taux d'occupation en décembre 2019



22 300 €

de dépenses pour l'amélioration du village artisans, la maintenance des locaux et l'entretien des espaces verts ;



77 200 €

de recettes générées par les 9 lots en 2019

LE PROGRAMME LEADER



─ LE PROGRAMME LEADER DU VEXIN NORMAND ─

Le programme Leader s'est une enveloppe de 1,35 million d'euros attribuée par la Région Normandie [FEADER] pour soutenir des projets innovants et fédérateurs du 22 décembre 2016 au 31 décembre 2020.

─ ORIGINE __

La stratégie de développement du Programme LEADER s'appuie sur un diagnostic de territoire permettant d'identifier ses enjeux propres, réalisé par le Pays du Vexin Normand. Depuis la dissolution du Pays du Vexin Normand, la Communauté de Communes du Vexin Normand est devenue la structure porteuse du GAL [Groupe d'Action Locale] au **1**er **janvier 2017**.

─ FONCTIONNEMENT ─

- Un périmètre composé de 108 communes (CDC du Vexin Normand, CDC Lyons Andelle, une partie de Seine Normandie Agglomération) regroupant plus de 81 000 habitants (données INSEE 2015).
- L'organe décisionnel du GAL est un Comité de Programmation (COPROG) composé de 26 membres (14 privés et 12 publics) issus du territoire qui a pour mission d'évaluer et de sélectionner les projets LEADER.
- Une équipe de **1,7 ETP** pour faciliter l'émergence de projets.

─ ACTIONS FINANÇABLES ─

FA1 : Construire une offre touristique globale qui capte les flux de visiteurs plus durablement

FA2 : Développer des initiatives locales participant au lien social et au « vivre local »

FA3: Mettre en réseau les acteurs de l'économie locale pour définir ou mettre en place de nouvelles filières ou de nouveaux produits

FA4 : Initier des coopérations pour enrichir la stratégie LEADER du Pays du Vexin Normand

─ POUR QUI ? ─

Tout acteur privé ou public dont l'action se situe sur le périmètre du GAL

Spécificités d'un financement LEADER, une dimension collective plutôt qu'individuelle

Total des financements publics confondus (maxi 100%)



Prise en charge LEADER (jusqu'à 80% de la dépense publique totale)

Co-financements publics effectifs [20% minimum]

1 € de cofinancements publics = 4 € d'aide LEADER

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE

LE PROGRAMME LEADER



─ BILAN DES PROJETS ─

En 2019

6 COPROG ont eu lieu

120 personnes

ont bénéficié d'une présentation du Programme LEADER

30 porteurs de projets

ont été reçus en entretien téléphonique ou physique

14 d'entre eux ont présenté leur projet en COPROG:

5 publics + 9 privés

14 projets ont recu un avis d'opportunité pour un montant total de :

360 892 €

4 projets ont reçu une subvention de la Communauté de communes du Vexin Normand pour appeler des fonds européens, pour un total de

12 015 € de fonds d'amorçage

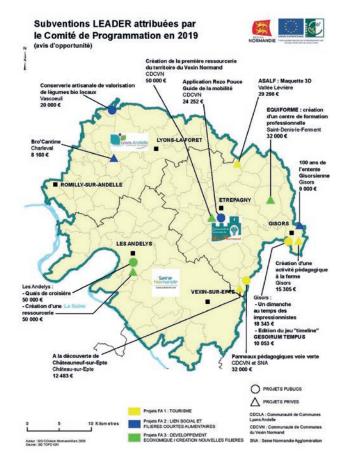
1 projet a été ajourné

9 projets ont été sélectionnés en COPROG **Idossiers** instruits par l'autorité de gestion en 2019)

Montant L FADER versés au

31/12/2019: 431 187 €

soit 32 % de la maquette financière totale













OFFICE DE TOURISME



─ LES HÉBERGEMENTS —

LA TAXE DE SÉJOUR

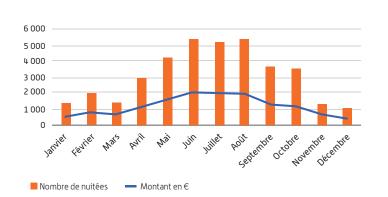
1 283 lits marchands (1 058 lits marchands recensés en 2018) Nouveaux tarifs appliqués à partir de janvier 2019 (loi de finances)

14 595,70 € déclarés en 2019

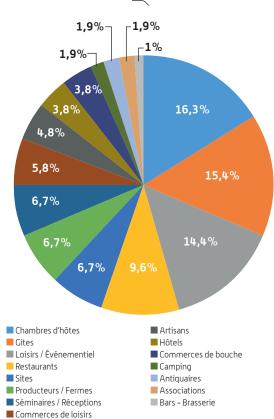
32 144

nuitées assujetties à la taxe de séjours 1311 nuitées exonérées de la taxe de séjour 37 483 nuitées déclarées en 2019

MONTANTS ET NUITÉES DÉCLARÉS PAR MOIS EN 2019



RÉPARTITION DES ADHÉRENTS EN 2019



^{*} Certains partenaires adhèrent à plusieurs rubriques

OFFICE DE TOURISME



→ SITES ET LIEUX DE VISITES COMMERCIALISÉS PAR L'OFFICE DE TOURISME →

Le Château et l'Église de Gisors 🛨 visites ponctuelles de la Léproserie Billetterie assurée par l'OT



─ FRÉQUENTATIONS 2018 —



1 855 entrées individuelles payantes



1 209 visiteurs groupe

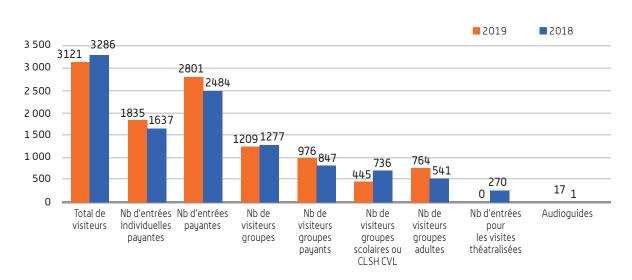


1/ location d'audioquide



3 121 visiteurs au total

 \sim ÉVOLUTION DES VENTES DE BILLETTERIE ENTRE 2018 ET 2019 \sim



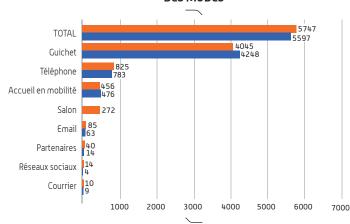




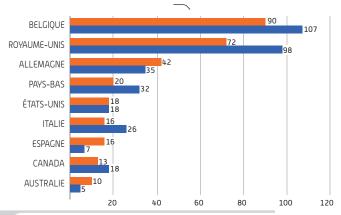
∽ FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME ∼

Nombre total de demandes: 5 747 • Nombre total de visiteurs: 10 296

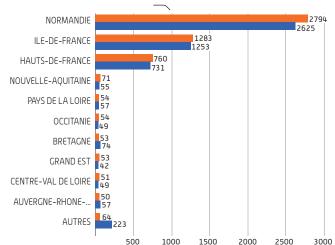
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES EN FONCTION DES MODES



ÉVOLUTION DES DEMANDES DES CLIENTÈLES ÉTRANGÈRES



ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES DEMANDES DE LA **CLIENTÈLE FRANÇAISE** (sur 5286 données saisies en 2019)



■ Nombre de demandes 2019 ■ Nombre de demandes 2018

OFFICE DE TOURISME



─ VALORISATION DE L'ESPACE D'EXPOSITION —

8 EXPOSITIONS ACCUEILLIES:

- Les graffitis de la Tour du prisonnier, images et réinterprétations au XIX^{ème} et XX^{ème} siècles par la Mairie de Gisors du 1^{er} mars au 4 avril
 - Le patrimoine de la Vallée de la Lévrière par l'ASALF du 5 avril au 10 mai
 - Tableaux sur la thématique « Les templiers et le Trésors de Gisors » par l'Artelier du Jeudi, du 13 mai au 14 juin
 - Aquarelles « Carnet de village Gisors » par l'association Carnets de Villages du 4 au 23 juin

1 vin d'honneur servi à l'occasion la pose de la première pierre pour le lancement des travaux sur le château par la ville de Gisors



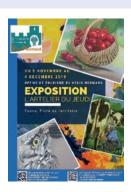


- Festival d'Art Marginal « Le Grand Baz'Art » par l'association Le Grand Baz'Art du 24 juin au 28 juillet
- **Boutiqu'Art**par l'association Plein Ph'Art du 14 au 28 septembre
 - Tableaux et œuvres d'art sur la faune, la flore du territoire par l'association
 l'Artelier du 5 novembre au 4 décembre
- Des dragons à Gisors ?

 Là où s'arrête l'Histoire, naissent les légendes,
 par Trésors d'Enfants et les éditions McGray/Seyrawyn
 du 6 décembre 2019 au 31 janvier 2020.

1 animation littéraire et dédicace organisée par la boutique Trésors d'enfants









LE SITE WWW.TOURISME-GISORS.FR −



45 450

utilisateurs du site web en 2019 (+ 5.79 %) dont **41 726** français

[+5,39%]

Mary Mary Sand Sand Sand Sand Sand Sand Sand



85.2 %

de nouveaux visiteurs



122699

pages vues en 2019 (- 1.28 %)



Durée moyenne d'une session :

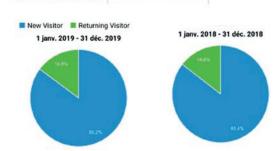
1min 42s [-10,78 %]



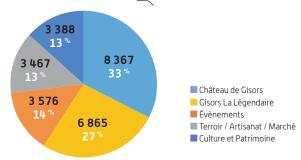
Taux de rebond en 67,34%

[+6,06%]





TOP DES 5 PAGES DU SITE WEB LES PLUS FRÉQUENTÉES **EN 2019** (hors page d'accueil)



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE

OFFICE DE TOURISME



TOP 5 DES FRÉQUENTATIONS DU SITE EN 2019 EN FONCTION DU PAYS

TOP 5 DES FRÉQUENTATIONS DU SITE EN 2019 EN FONCTION DES VILLES

	2018	2019	_
France	39256	42 108	
État-Unis	672	583	
Belgique	481	522	
Royaume Uni	474	387	
Allemagne	277	294	_

	2018	2019
Paris	12 342	14 196
Rouen	2 604	2 416
Gisors	2 359	2 192
Vernon	1 904	2 125
Beauvais	943	1004

PAGE FACEBOOK —



2 359 abonnés et 2 356 mentions j'aime au 1er janvier 2019

2 590 abonnés et **2 571** mentions j'aime au 31 décembre 2019



+ 15,24% d'abonnés et + 14,20% de mentions j'aime

3ème page d'Office de Tourisme de l'Eure la plus suivie derrière Le comptoir de loisirs d'Evreux et L'Office de Tourisme Lieuvin Pays d'Auge

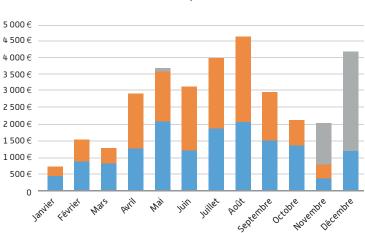
─ BOUTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME **─**

CA 2019: 33 260,30 €

RÉPARTITION DES VENTES DE L'OFFICE DE TOURISME EN FONCTION DU CHIFFRE D'AFFAIRE EN 2019



ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRE MENSUEL EN FONCTION DE LA RÉPARTITION DES VENTES EN 2019







— ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS →



14 porteurs de projets renseignés et accompagnés



Hébergements 6 projets
concernés



Animation du territoire
5 projets concernés



Développement de loisirs 1 projet concerné

patrimoine :
5 projets concernés
(4 pour le patrimoine immobilier et
2 pour la valorisation des activités en milieu rural)

Valorisation.

sauvegarde du

 $((C)) \qquad ((C))$

Valorisation des axes de circulations doux 1 projet c oncerné

Dans le cadre de ses missions de coordination des socio-professionnels et de tous les acteurs locaux du tourisme et de la mise en œuvre des plans de développement touristique territoriaux, l'Office de Tourisme accompagne les porteurs de projets privés et public afin de les accompagner dans leurs démarches : information sur les aides financières (LEADER, dispositif Impulsion, aide à l'immobilier touristique...), conseils stratégiques et touristiques, mise en relation avec des organismes spécialisés...

Détail des présentations : aides aux financements Leader (fond Européen) dispositif Impulsion (région Normandie), délégation des aides à l'immobilier Touristique (département)

TRANSPORTS ET MOBILITÉS LES TRANSPORTS ET MOBILITÉS



─ TRANSPORTS SCOLAIRES —

En 2019, la Communauté de communes comptait **60 circuits** de transports scolaires assurés par la société Grisel répartis comme suit :



22 circuits

à destination des écoles maternelles et primaires du canton



3 circuits

à destination du lucée Jean Moulin aux Andelus



24 circuits

à destination des collèges et lucées de Gisors



2 circuits

à destination du collège Rosa Parks aux Andelys



8 circuits

à destination du collège Louis Anguetin d'Étrépagny



1 circuit

à destination des lucées de Louviers

Le déficit est conséquent car depuis le 1^{er} septembre 2019, les transports ont été transférés à la Région pour percevoir toutes participations des familles et la prise en charge des factures directement auprès du transporteur.

La Communauté de communes du Vexin Normand n'a perçu aucune recette des familles pour la rentrée 2019/2020 puisque pour les inscriptions de la rentrée 2018/2019 ont été perçues sur le budget 2018. Une année blanche pour les recettes d'où le déficit conséquent.

Sur l'année 2019, la Communauté de communes a payé les factures auprès du transporteur de janvier à juillet 2019.

TARIFS 2019/2020

Maternels & Primaires · 30 €

Collégiens: 80 €

Lycéens: 100 €



1 535 680 €

Coût total des transports scolaires

945 070 €

Subvention de la Région et du Département

7 429€

Participation des familles (cartes de transports)

749 271 €

Déficit de la compétence Transports Scolaires



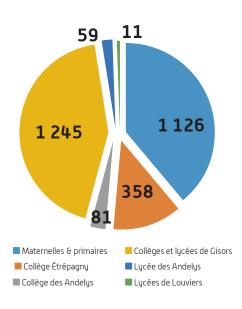
TRANSPORTS ET MOBILITÉS

LES TRANSPORTS ET MOBILITÉS





ÉLÈVES INSCRITS: 2880



─ REZO POUCE ─





114 panneaux

installés sur le territoire

41 inscriptions

de septembre à décembre 2019



La Communauté de communes du Vexin Normand a mis en place un dispositif de covoiturage s'appuyant sur Rézo Pouce, premier réseau d'autostop organisé et sécurisé en France via une application mobile gratuite.

Ce dispositif est accessible à tous à partir de 14 ans (avec accord parental).

Inscription via le lien:

https://www.rezopouce.fr/inscription-covoiturage-rezopouce

Puis téléchargement l'application sur votre mobile via Google Play ou App Store.

Le tout dans le respect de la charte Rezo Pouce!

Deux façons d'utiliser Rézo pouce :

EN MODE VINTAGE

Vous attendez un point d'arrêt Rézo pouce munis d'une fiche de destination (fiche disponible sur le site), afin qu'un conducteur puisse vous identifier faisant parti du réseau Rézo pouce.

EN MODE APPLICATION

Vous pouvez programmer votre déplacement jusqu'à 24 heures à l'avance.

VIVRE ENSEMBLE

LA DIRECTION DES FAMILLES



─ LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES ─

FUSION DU RAM EX GEL ET RAM EX CDC ETRÉPAGNY:

Refonte des deux projets de fonctionnement en un seul pour la période contractuelle 2019-2022

Deux professionnelles RAM: 1,5 ETP

Information et accompagnement des parents :

- En recherche d'une assistante maternelle ou d'un mode de garde (28 demandes)
- Dans la relation de travail
- Sur le plan administratif et aides techniques
- Par une écoute et une gestion des situations

Accompagnement des assistantes maternelles dans leurs pratiques, information, écoute :

 53 assistantes maternelles différentes ont bénéficié d'entretiens individuels

Soutien à la professionnalisation

• 12 assistantes maternelles différentes ont suivi une ou plusieurs formations continues :

« Droits et « Concevoir son « Gestion devoirs dans livret d'accueil » du stress et l'exercice de son relaxation »

Rencontres professionnelles entre assistantes maternelles et professionnels de la petite enfance

- 40 assistantes maternelles différentes
- Information échanges « réforme de l'agrément de la formation initiale



117

assistantes maternelles agréées réparties sur

33 communes

dont **100** en exercice

- Conférence « livres et jeunes enfants »
- Atelier « santé environnement du jeune enfant »
- Temps d'échanges matinée pour les 30 ans du RAM

Evénement dans le cadre des 30 ans des RAM

- **Porte ouverte** Mise à l'honneur de l'accueil individuel des jeunes enfants
- **Rencontres** parents, enfants, assistantes maternelles et professionnels autour de stands, d'ateliers ludiques, exposition, parcours de motricité, jeux (quizz, rébus, charades), sketchs de situation par des comédiens.

Partenariat régulier avec la PMI

- 3 réunions pour des points de situation des assistantes maternelles
- 2 interventions auprès ces professionnelles : réunion d'informations et participation à la porte ouverte.

VIVRE ENSEMBLE LA DIRECTION DES FAMILLES





Travail en réseau des RAM du secteur Est du Département

- 4 réunions organisées par roulement sur l'un des RAM accueillant.
- Implication du RAM dans la préparation de la journée des 30 ans des RAM (5 réunions à Evreux avec la CAF) et participation à l'événement en novembre.
- Echanges réguliers concernant la profession des assistantes maternelles (évolutions, organisation des formations continues...)

ATELIERS COLLECTIFS

- 6 matinées d'éveil par semaine, toute l'année dès septembre [hors été et période Noël) sur 5 communes
- Soit 181 ateliers dans l'année tous confondus
- Participation : 51 assistantes maternelles différentes et 145 enfants différents
- 2 intervenantes régulières pour Relaxation / Yoga.
- Intervention des bibliothécaires pour Découverte des livres.

Communication avec et pour les assistantes maternelles Réalisation du « Journal des AssMat » par le RAM (valorisation de la profession et de leurs pratiques)

ANIMATIONS, TEMPS FESTIFS **RÉGULIERS:**

- Chasse aux œufs (9 ass mat, 17 enfants)
- Pique-nique / jeux de plein air (15 ass mat, 28 enfants)
- Semaine du goût (15 ass mat, 36 enfants)
- Goûter-spectacle de Noël (16 ass mat, 40 enfants)









VIVRE ENSEMBLE LA DIRECTION DES FAMILLES



La Direction des familles gère différentes structures sur le territoire

Relais Assistantes Maternelles itinérants

Multi accueil de 40 places avec agrément PMI modulé

Accueils collectifs Lieu d'Accueil **Enfants Parents** de mineurs sur 2 sites

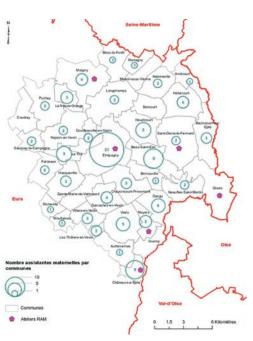
Des mini séjours estivaux et des

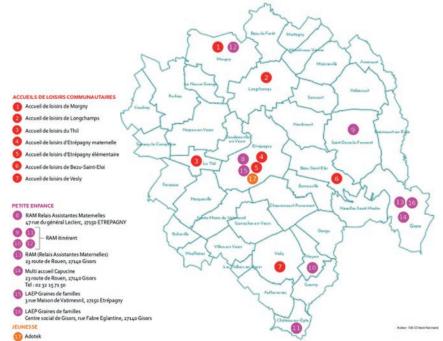
camps ados

1 Adotek pour les jeunes à compter de 11 ans

RÉPARTITION DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES **AU 31 DÉCEMBRE 2019**

STRUCTURES PETITE ENFANCE / ENFANCE JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU VEXIN NORMAND





► LA DIRECTION DES FAMILLES



─ MULTI ACCUEIL CAPUCINE ─



232 jours d'ouverture de 7h30 à 18h45

91 familles (85 en 2018) 98 enfants différents accueillis (97 en 2018) dont 7 fratries (11 en 2018) Taux d'occupation: 72,37 % (taux cible 70 %)

3 familles habitants hors territoire

16 professionnelles : **15** ETP et **1** temps partiel

31 enfants en accueil occasionnel (idem en 2018) 67 enfants en accueil régulier (66 en 2018)

Accueil de 2 enfants en situation de handicap reconnus Mdph et bénéficiant de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) 1 en occasionnel (né en 2017) et en accueil régulier (né en 2016), 5 jours par semaine, ce dernier n'a pas été scolarisé en Septembre 2019. Ces enfants bénéficient d'un projet d'accueil bien distinct, demandant de prendre en compte la spécificité de l'accueil pour que celui-ci soit bénéfique.

Au-delà de ces enfants « reconnus » Capucine accueille des enfants ayant des troubles du comportement, difficile à canaliser, qui demande du temps aux professionnelles pour se former, réfléchir en équipe.

Continuité de l'évolution du projet éducatif : précisions des orientations éducatives concernant le jeu et

l'itinérance ludique (travail amorcé fin 2018)

- libre circulation des enfants dans la structure
- création d'univers ludiques
- enfant auteur de son jeu
- Ateliers jeux d'eau, comptines signées, prêt de livres, éveil corporel, jeux libres...

Sortie à Biotropica avec l'Acm de Vesly le 19 Juillet : 12 enfants, 6 professionnelles, promenade au parc environnemental à Gisors et au parc du Château

2 grands événements :

- kermesse sur le thème de la mer (19 juin) divers ateliers et spectacle mis en scène par les professionnelles
- Spectacle de Noël avec prestataire de service

Réunion information sur le thème des écrans et le jeune enfant pour les professionnelles et les familles

Répartition des familles en fonction de leur contrat :

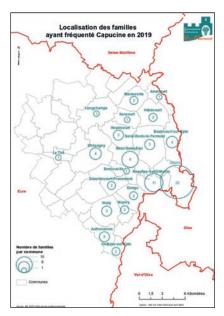
1 jour: 0 • 2 jours: 2 3 jours: 10 • 4 jours: 21 5 jours: 20 • planning mensuel: 14

Le nombre de contrats en 4 et 5 jours sont équivalents, mais en fonction des congés demandés, il se peut que les heures réservées soient moins importantes dans un contrat de 5 jours que pour un contrat de 4 jours. Baisse importante de la fréquentation pendant les vacances scolaires, permettant aux agents de prendre leur congé mais engendrant une baisse du taux d'occupation sur ces périodes. Arrêt des inscriptions en accueil occasionnel en cours d'année scolaire car il est impossible de leur

VIVRE ENSEMBLE

LA DIRECTION DES FAMILLES





proposer des nouvelles plages d'accueil, car les accueils réguliers couvrent toute la possibilité d'accueil, les places occasionnelles se libèrent en fonction des plannings, des congés des familles ou des absences d'enfants.

20 communes du territoire représentées (16 en 2018):

3 nouvellement représentées en 2019 : Amécourt, Sancourt et Château sur Epte

- 96,7 % des familles accueillies viennent du territoire
- **35,16** % des familles accueillies habitent Gisors
- **61,54** % des familles accueillies habitent l'une des communes rurales de la CDC (hors Gisors)

La structure accueille 29 familles dites en situation de pauvreté

[familles dont la participation maximale est inférieure à 1 euro de l'heure], soit **31,9** des familles accueillis [25,88 en 2018] avec :

- 17,6 % familles de la ville de Gisors (15,3 % en 2018)
- **14,3** % familles des communes rurales [10,6 % en 2018]

LES STAGIAIRES:

Capucine se positionne comme structure pouvant contribuer à la formation de futures auxiliaires de puéricultures et d'infirmières. Le partenariat avec **4 écoles** se poursuit. Le livret d'accueil a encore été amélioré pour assurer un accueil de qualité.

20 stagiaires ont été accueillies en 2019 :

- 1 élève éducatrice de jeunes enfants
- 6 élèves de 3^{ème} pour des stages d'observation
- 3 élèves de 2^{nde} ASSP (accompagnement soin et services à la personne)
- 5 élèves infirmières
- 4 auxiliaires de puériculture
- 1 cadre de santé

PARTENARIAT ET PERSONNEI:

- La psychologue arrivée en janvier 2019, elle intervient 3 h par mois pour des séances d'analyse de pratiques professionnelles
- Le médecin de la structure
- **Sophrologie :** mis en place fin d'année 2019 pour le personnel ateliers individuels
- En 2019, intervention d'une ergothérapeute: 2 venues pour analyser le matériel de la structure dans le cadre de l'accueil d'un enfant en situation de handicap
- La bibliothécaire de Gisors intervient sur site 2 fois par mois
- Réunions mensuelles pour toutes les professionnelles : échanges sur le fonctionnement de la structure et sur le projet éducatif
- **Réunions de sections** tous les 15 jours
- Les projets en poursuite et en développement : le bien être à Capucine : aménagement des espaces
- Démarche éco responsable et durable

VIVRE ENSEMBLE LA DIRECTION DES FAMILLES



\sim LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS « GRAINES DE FAMILLES » \sim

Dispositif répondant à la circulaire 2015-011 présentant en autre un référentiel national d'activité

Pilotée par la Communauté de communes, coordonnée par le Centre social de Gisors

25 matinées d'ouverture en 2019 : 1 matinée d'ouverture supplémentaire sur Etrépagny depuis mars 2019, l'accompagnant est majoritairement la maman

Projet de fonctionnement agrée par la CAF du 24 mai 2018 au 31 décembre 2019, action financée par la CAF au titre du CEJ et de la prestation de service

Formation à l'écoute et à la posture d'accueillant en janvier et mars 2019 pour l'équipe en place à cette période, financée par la CAF de l'Eure





437 h 50 d'ouverture au public + **125 h** d'organisation (aménagement des locaux, réunions d'équipe (6) et supervision (5))

164 enfants différents accueillis, dont 63 nouveaux /2018, 60 familles différentes dont 55 nouvelles /2018

13 accueillants différents sur 2019 (8 mises à disposition, 1 agent en direct mutualisé, 4 accueillants en prestation de service : Veni Vidi Ludi) : beaucoup de mouvement – petite stabilisation à compter de Septembre 2019, avec l'embauche d'un accueillant pérenne 3 matinées par semaine, limitant ainsi le recours aux astreintes (mises en place par la coordinatrice de Gisors début du projet)

1 superviseur de formation psychologue, en prestation de service 10 h d'intervention en 2019

VIVRE ENSEMBLE

LA DIRECTION DES FAMILLES



─ ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS ─

105 jours d'ouverture (vacances scolaires et mercredis)

112 356 heures enfants volume horaire d'accueil au total (mercredis et mini séjours compris) 51 animateurs/directeurs différents dont 2 mis à disposition (Bazincourt et Bézu Saint Eloi) **9 agents d'entretien/ restauration** différents dont 1 mis à disposition (Vesly)

L'année 2019 a vu la confirmation de la réorganisation du service par le nouveau coordinateur des ACM nommé à la fin de l'année 2017.

Le mode de fonctionnement est à présent le même sur toutes les structures et les équipes de direction se rencontrent une fois par mois pour travailler sur des projets communs, faire le point sur les difficultés et les moyens de les résoudre, ainsi que sur les projets pédagogiques afin de toujours améliorer la qualité du service rendu aux familles et aux enfants.

Afin d'améliorer la mutualisation, les équipes d'animations ont pu, à travers leurs pratiques, se retrouver autour d'actions prédéfinies et organisées pendant leurs temps de préparation; outre les habituelles sorties et activités.

Ainsi, à chaque session de vacances, des journées intercentres sont organisées autour d'un thème commun : grand jeux, journée pisciculture, olympiades etc... Toujours dans le but de valoriser ses éguipes en place, le Service Enfance Jeunesse a encore accru les responsabilités des directeurs et directrices des ACM en les formant à l'utilisation du logiciel pour gérer la partie administrative très lourde à chaque période de vacances. (Édition des plannings, des fiches sanitaires, répartition par groupe d'âge, etc)

Il en a résulté une dynamique certaine qui est désormais bien établie... La seule problématique reste le directeur mis à disposition qui ne dispose pas de suffisamment d'heures annuelles pour être inclus totalement dans ce type de dynamique. Le temps de préparation s'en trouve très réduit et cela pose de sérieuses difficultés pour la gestion d'une structure et d'une équipe d'animateurs.

A l'exception de la commune de Sancourt, toutes les communes du territoire sont représentées ; **625** enfants différents ont été accueilli en 2019, ainsi que **15** autres originaires de communes limitrophes, portant à un total de **640** enfants.

VIVRE ENSEMBLE LA DIRECTION DES FAMILLES



ACM DU MERCREDI —



iournée/enfants



24 720 heures/enfants pour 34 mercredis d'ouverture



enfants, en moyenne, accueillis par mercredi



animateurs et directeurs



personnes de restauration entretien

4 ACM bénéficient d'une habilitation DDCS:

Morgny, Le Thil, Etrépagny maternel et primaire.

Ces structures ont permis à 160 enfants issus de **107 familles** d'être accueillis. Certains tous les mercredis, d'autres en fonction du planning de travail de leurs parents.

Depuis de début de l'année 2019, les enfants (d'âge primaire) des ACM des mercredis ont pu bénéficier de la mise en place d'un **projet théâtre** porté par l'Espace de Vie Sociale de Longchamps et financé par la DRAC.

Les objectifs étaient les suivants :

Favoriser la prise de parole, apprendre à s'exprimer, à articuler. Poser sa voix. Prendre conscience de l'espace qui nous entoure en étant attentif aux autres et situer son propre corps dans cet espace. Permettre l'extériorisation de sentiments. Apprendre à inter agir avec l'autre, à le respecter et le voir sous un regard différent. Réfléchir ensemble

et donner son avis lors de l'écriture des scénettes, travailler sa mémoire pour apprendre le texte...

Les ateliers ont eu lieu tous les mercredis matin, et ont été mené par un metteur en scène professionnel, Sylvain Levitte.

Une première représentation de petits sketchs a eu lieu en juin devant les autres enfants des ACM du mercredi. Le dernier trimestre 2019. la troupe d'acteurs a travaillé sur une pièce existante (Inséparables de Julie Ménard) et a été présentée devant tous les parents en **février 2020.**

	ACM maternel	ACM primaire	ACM Le Thil	ACM Morgny
Total journée/enfants 2019	689	815	573	395
Nombre de jours d'ouverture	34	34	34	34
Moyenne d'enfants accueillis	20,2	23,9	16,8	11,6

VIVRE ENSEMBLE

LA DIRECTION DES FAMILLES





Tir à l'arc

Accrobranche



Paintball

\sim MINI SÉJOURS \sim

Les mini séjours ont pour axes, la prise d'autonomie et la découverte. Ils ont concerné en 2019, **76 enfants** différents.

Lieu d'hébergement:

Maison Familiale et Rurale d'Ysengremer (80)

Mode d'hébergement : Cîte en « dur »,

Gite en « dur », répartition par chambrées

Repas préparé par ISIDORE, et réchauffé par le personnel de restauration/entretien.

Nombre d'enfants concernés : 76

Mode de transport : transport collectif

Dates des séjours :

pour les enfants âgés de 6/10 ans uniquement.

Du 08 au 12 juillet 2019

Du 15 au 19 juillet 2019

Nous ne disposons plus de directeur avec le permis transport en commun, nous avons donc fait le choix d'une seule tranche d'âge afin de limiter les allersretours au milieu de chaque semaine.

Nombre de personnes encadrant :

1 directeur

4 animateurs diplômés,

1 agent d'entretien/restauration

Nombre d'heures de travail effectif : 824

VIVRE ENSEMBLE LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



(DEVENUE FRANCE SERVICES EN FÉV. 2020)

─ UN SERVICE DE PROXIMITÉ ─

RAPPEL DES MISSIONS

Accueillir. informer, orienter

Mettre en relation

Gérer le Point d'Accès au Droit

Accompagner

Aider

dans les démarches administratives

à l'utilisation des services et outils numériques

LES DEMANDES PORTAIENT MAJORITAIREMENT SUR:

1. La retraite et la

2. Les allocations de la CAF

3. Les conseils iuridiques

complémentaire 4. La santé

5. L'emploi

6. Les impôts

7. L'ANTS

99% des usagers ont pu immédiatement avoir une réponse à leur demande.

À 54 reprises, les agents de la Msap ont sollicité leurs référents qui ont répondu 34 fois en moins de 4 jours.

FRÉQUENTATION

En 2019, sur **3 760 contacts**, **986 personnes** sont venues pour la première fois à la Msap.

La fréguentation est en constante augmentation avec une moyenne de 313 contacts par mois.

FRÉQUENTATION ANNUELLE DE LA MSAP

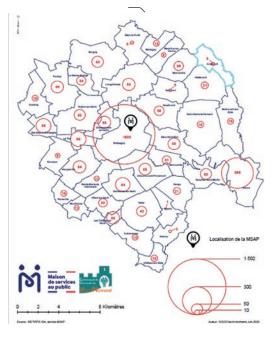


BUDGET 2018

Fonctionnement			Investis	sement
Dépenses	Recettes		Dépenses	Recett
105 080€	106 040€		1030€	170€

VIVRE ENSEMBLE LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

LOCALISATION DES CONTACTS DE LA MSAP AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN **NORMAND EN 2019**





BILAN DU POINT D'ACCES AU DROIT

PERMANENCES DU PAD	RDV	RDV POSSIBLES		TAUX D	E REMPL	ISSAGE	
			2019	2018	2017	2016	2015
HUISSIER	10	39	26%	20%	30%	32%	44%
AVOCAT	86	98	88%	72%	92%	95%	77%
Associations tutélaires	17	66	26%	22%	24%	29%	24%
ADIL DE L'EURE	39	LIBRE		(27 RDV)		(13 RDV)	
CIDFF 27	65	72	90%	53%	58%	75%	
AVEDE-ACJE	39	78	50%	54%	15%	28%	
MEDIATION FAMILIALE*	9	LIBRE		(35 RDV)			
CONCILIATEUR	95	168	57%	59%	68%		

^{*+ 4} médiations - 6 mois sans permanence pour cause de recrutement

MISSION LOCALE

Les conseillères Insertion ont eu en contact 229 jeunes de 16 à 25 ans dont **137** ont été suivis en accompagnement. Sur ces 137 jeunes, 71 ont été reçus pour un premier accueil.

SERVICE SOCIAL DE LA CARSAT

Non communiqué

DYNAMIC'EMPLOI

48 personnes (bénéficiaires du RSA et salariés confondus) ont été accompagnés par Dynamic'emploi sur Etrépagny.

BILAN DES AUTRES PERMANENCES

MSA

Mme Vallée a rencontré 31 personnes à l'occasion de ses permanences.

- En novembre : Accueil des permanences de SOLIHA pour l'OPAH en collaboration avec le Service Environnement
- 5 personnes reçues sur les 2 permanences en fin d'année

VIVRE ENSEMBLE LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



LES ÉVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE —











— PARTICIPATION À **DES JOURNÉES PARTENAIRES** —













VIVRE ENSEMBLE LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



→ PRÉSENTATION GÉNÉRALE →

Depuis 2007, la Communauté de communes du Vexin Normand, afin de **lutter contre la dénutrition** et de participer au bien-être au domicile de la personne, propose un service de Portage de repas à Domicile.

En 2019, le nombre de repas livrés était quasi-identique à celui de 2018 avec 18 314 repas livrés.

Chaque jour, entre 30 et 60 repas sont livrés et près d'une centaine de kilomètres sont parcourus. On constate aussi que la demande de repas est moindre le weekend, ce qui s'explique par le fait que les bénéficiaires du dispositif se rendent dans leur famille ou bien que celleci leur rend visite.

PORTAGE DE REPAS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU VEXIN NORMAND EN 2019

Ce dispositif bénéficie aux personnes âgées de + 70 ans, aux personnes handicapées et invalides, aux femmes enceintes pendant leur congé pathologique et leur congé de maternité (tout autre cas sera étudié), ou encore aux personnes temporairement invalides et/ou accidentées.

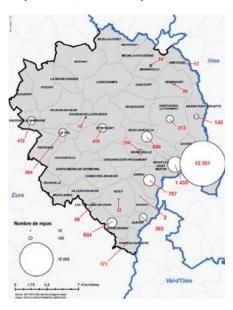
Plusieurs types de menus sont proposés, afin de répondre au maximum de demandes : menus sans sel, menus sans sel et sans sucre, menus diabétiques, menus hypocaloriques, ...

LES MENUS COMPRENNENT **7 COMPOSANTES**

- Une entrée
- Un plat principal (viande, poisson, œuf...)
- Un légume ou un féculent
- Un fromage ou un laitage
- Un dessert ou un fruit (3 fois par semaine)
- Un potage ou un légume ou un féculent
- Un petit pain individualisé emballé



La carte ci-contre indique le nombre de repas livrés, sur l'année, par commune :



VIVRE ENSEMBLE LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



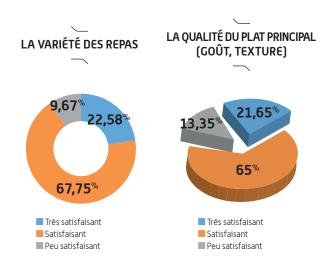
\sim enquête de satisfaction \sim

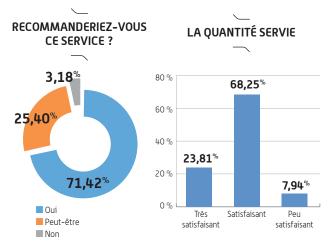
Soucieuse de maintenir un service de qualité répondant aux besoins et aux attentes des convives, la Communauté de communes organise chaque année une enquête de satisfaction.

En fin d'année 2019, l'enquête a été remise à chacun des usagers du service de Portage de repas à domicile, à savoir 65 personnes.

63 personnes ont répondu à tout ou partie des guestions posées.

Au travers de l'enquête réalisée en fin d'année 2019, on constate que les bénéficiaires sont globalement satisfaits de la qualité, de la variété et de la quantité des repas proposés, pour un tarif jugé « normal » pour la très grande majorité.





VIVRE ENSEMBLE LA PROMOTION ET PRÉVENTION DE LA SANTÉ



La mission générale du coordinateur promotion et prévention de la santé est d'élaborer et de suivre un programme local pluriannuel d'actions partagé par les différents acteurs du territoire, l'ARS et la Région Normandie.

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PÔLE PROMOTION ET PRÉVENTION SANTÉ

Accompagner la politique de promotion de la santé dans le territoire **Contribuer** à améliorer le parcours de santé de la population Faciliter l'accès à la prévention et aux soins des populations les plus vulnérables et sur des territoires identifiés comme prioritaires.

BUDGET 2019 FONCTIONNEMENT



Recettes

46 545 €

37 236 €

─ LA CRÉATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2020-2025 ─

Signé le 15 janvier 2020 par l'Agence Régionale de Santé Normandie, le Conseil Départemental de l'Eure et la Communauté de communes du Vexin Normand, le Contrat Local de santé Vexin Normand se constitue en trois axes stratégiques :



Favoriser et faciliter le repérage précoce des troubles psychiques, l'accès au diagnostic, aux soins et à l'accompagnement

Faciliter les parcours et l'accès aux soins en **santé mentale** par le biais de la coordination et du partenariat

Renforcer la prise en charge et la prévention des addictions sur le territoire



Soutenir la parentalité

et favoriser l'éducation à la santé dès le plus jeune âge

Faciliter l'inclusion et favoriser la prévention auprès des enfants en situation de handicap intellectuel et/ou en difficulté d'apprentissage

Renforcer et favoriser la prévention de la vie affective et sexuelle

Développer les compétences psycho-sociales des adolescents et jeunes adultes



Renforcer l'exercice pluri professionnel coordonné

Promouvoir et faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire

VIVRE ENSEMBLE LA PROMOTION ET PRÉVENTION DE LA SANTÉ



LA CRÉATION DU POINT RELAIS DOCUMENTAIRE A ÉTRÉPAGNY

Un accompagnement méthodologique dans la mise en place de projets dédiés à la santé;

La consultation et le prêt d'outils pédagogiques destinés aux opérateurs d'actions éducatives en promotion de la santé;

La diffusion de supports de prévention (affiches, brochures, dépliants Santé Publique France) à destination des professionnels et du grand public.

L'accès au Point Relais Documentaire se fait par rendez-vous.



☐ LES ACTIONS ☐

LES ATELIERS BOUGER DANS LE VEXIN AVEC L'ASSOCIATION **ALLIANCE LOISIR**



AU PROGRAMME:

2 séances d'initiations, animations et démonstrations pour petits et grands au programme de ces ateliers sportifs de plein air gratuits dans 4 communes du territoire

BILAN:

14 participants à Vesly 4 participants à Gisors **14** participants à Saint-Denis-le-Ferment

17 participants à Longchamps

49 participants sur l'ensemble des ateliers

JOURNÉE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES, DES HÉPATITES ET DU VIH AVEC LE CEGIDD DU CENTRE HOSPITALIER DE GISORS



AU PROGRAMME:

Exposition sur les PrEP, TPE et TasP et sur les infections sexuellement transmissibles, animation PHOTOCALL par l'ENIPSE, stand d'intervention préventive par le biais de l'outil pédagogique le manège enchanté, distribution de préservatifs internes et externes et réalisation de Tests Rapides d'Orientation et de Diagnostic (TROD).

BILAN:

21 participants

2 TROD réalisés

VIVRE ENSEMBLE LA PROMOTION ET PRÉVENTION DE LA SANTÉ



LA SEMAINE DU GOÛT AVEC LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE **COMMUNES DU VEXIN NORMAND**

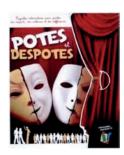


AU PROGRAMME:

Exposition et ateliers sur les champignons par la Ludomédiathèque communautaire, table des senteurs à la bibliothèque Guy de Maupassant, exposition et bar à eau par la MSAP, distribution de glaces de la ferme, ateliers cuisine avec les ACM, atelier cuisine moléculaire à l'Adotek, dégustation de fromage au LAEP, découverte de plats régionaux à la crèche Capucine, confection de biscuits par le RAM communautaire, dégustation de produits locaux à l'office du tourisme...

BILAN: Environ 100 participants sur la semaine

LES ATELIERS NUTRITION ET COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES AVEC LA MISSION LOCALE VERNON SEINE VEXIN



AU PROGRAMME:

Un atelier nutrition en présence d'un diététicien sur le thème des trois repas et des produits de saisons, un atelier cuisine avec la confection d'un petit déjeuner éguilibré et le partage d'un temps éducatif autour du jeu pédagogique Quizz'In, un atelier sur les compétences psycho-sociales avec la mise en place d'un jeu de rôle intitulé Potes & Despotes.

BILAN:

10 participants à l'atelier nutrition

10 participants à l'atelier cuisine et jeu pédagogique

12 participants à l'atelier compétences psycho-sociales

JOURNÉE DE PRÉVENTION DANS LE CADRE DU MOIS SANS TABAC AVEC L'ASSOCIATION AU MIEUX ÊTRE

AU PROGRAMME:

Conférences sur les thérapies douces, ateliers EFT, « retrouver un teint éclatant », Qi gong et Bonhomme Allumette au programme de cette journée de prévention de la consommation de tabac.

BII AN:

6 participants

3 prises de rendez-vous auprès d'un professionnel en hypnothérapie pour l'arrêt du tabac



▶ LECTURE PUBLIQUE

66

LUDO-MÉDIATHÈQUE À ÉTRÉPAGNY ET BIBLIOTHÈQUE GUY DE MAUPASSANT À GISORS —

La Lecture Publique sur notre territoire c'est 2 équipements gérés par la Communauté de communes du Vexin Normand :

la Ludo-Médiathèque à Etrépagny (près de 500 m² et 33h d'ouverture au public)



la Bibliothèque Guy de Maupassant à Gisors (160 m² et 22h30 d'ouverture au public)



Et une équipe composée par la Directrice de la Lecture publique, **10 agents** répartis dans les deux structures, un jeune en mission de service civique et **5 bénévoles** ayant signé la Charte du Bibliothécaire volontaire.



2019, une année exceptionnelle pour la Ludo-Médiathèque communautaire auréolée du Grand Prix Livres-Hebdo des Bibliothèques francophones



CULTURE

LECTURE PUBLIQUE



─ LES MOYENS ─

LE FOND

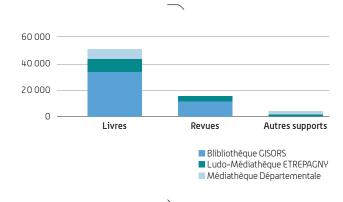
Le catalogue des bibliothèques communautaires est informatisé et disponible en ligne depuis début 2018 sur le site :

www.mediatheques.cdc-vexin-normand.fr/

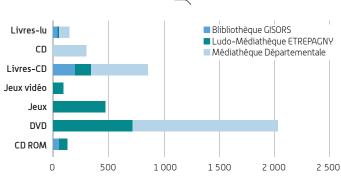
Le réseau des bibliothèques c'est un accès simple et gratuit à près de **70 000 documents** (+12,5% en 2019) dont des livres, des CD, des DVD, des jeux de société, des jeux vidéo, de la presse, des e-books, des livres-CD et livres lus ... Une partie de ces documents est prêtée par la Médiathèque Départementale de l'Eure et est renouvelée par **3 échanges** et **10 navettes par an**.



RÉPARTITION DU FOND DOCUMENTAIRE PAR TYPE DE DOCUMENTS ET SITE PROPRIÉTAIRE



RÉPARTITION DES DOCUMENTS AUTRES QUE LIVRES ET REVUES PAR TYPE ET SITE PROPRIÉTAIRE



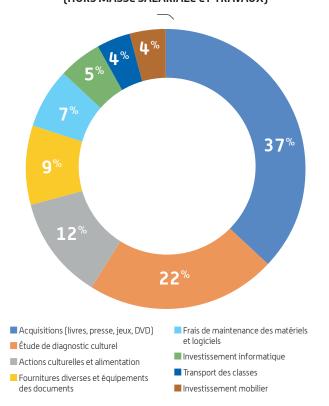
CULTURE

LECTURE PUBLIQUE

66

─ BUDGET ¬

RÉPARTITION DES DÉPENSES (HORS MASSE SALARIALE ET TRAVAUX)



NOS RECETTES EN 2019

En tant qu'équipement récent, ayant étendu ses horaires d'ouverture, et par rapport à son projet d'établissement tourné vers le jeu, la **Ludo-Médiathèque est financée par l'Etat** (DRAC de Normandie avec la DGD pour l'extension des horaires d'ouverture) et par la **CAF de l'Eure**.

Le développement de la Lecture Publique et de la Culture sur le territoire sont accompagnés financièrement par l'État (DRAC de Normandie) et par le Département de l'Eure.

Le Grand Prix Livres-Hebdo des Bibliothèques a permis à la Ludo-Médiathèque de **recevoir une dotation exceptionnelle** versée par la SOFIA, l'organisme gestionnaire des droits de prêts.

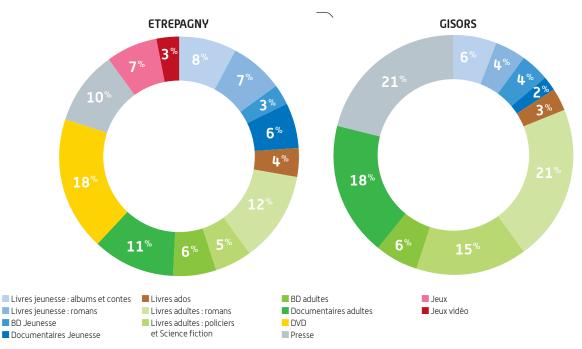


LES ACQUISITIONS

6500 documents (-19% en 2019) ont été achetés en 2019, dont **2756** livres. Le prix du livre est unique en France depuis la Loi Lang de 1981). Les remises concernant le livre sont plafonnées à 9% pour les collectivités (Loi sur le droit de prêt 2003). Que l'on achète un livre dans une petite librairie ou dans une grosse enseigne ou sur Internet, le

prix et la remise seront donc identiques. 75 000 livres sont publiés chaque année en France. En 2019, un marché a été passé avec la Librairie Page 36 à Gisors pour la fourniture des livres adultes et jeunesse. Un petit budget annuel est également consacré à l'acquisition de livres soldés.

BUDGET PAR TYPE DE DOCUMENTS



LECTURE PUBLIQUE

66

─ LE CONTRAT TERRITOIRE LECTURE ─

Signé fin 2017 avec la DRAC de Normandie et le Département de l'Eure, un Contrat Territoire Lecture vise à soutenir et à accompagner le développement de la Lecture Publique sur le territoire. A partir d'un diagnostic préalable, une feuille de route a été établie à partir de 4 axes principaux. Détails des actions 2019 :

DEVELOPPER ET DEMOCRATISER L'ACCES A LA LECTURE PUBLIQUE : AXE 1

- Achèvement de la construction du portail du réseau de lecture publique https://mediatheques.cdc-vexin-normand.fr
- Navettes hebdomadaires (2 par semaine) qui ont permis de faire transiter 1250 documents entre les 2 équipements [+77%]
- **Mise à disposition de DVD** à la Bibliothèque Guy de Maupassant à Gisors grâce au Département
- Grâce à une augmentation conséquente du fond, les familles peuvent emprunter simultanément 2 jeux de société [+72 % de jeux prêtés]
- **S**Redistribution du mobilier de l'ancienne médiathèque d'Etrépagny à Longchamps et Château sur Epte
- **6** Organisation d'une Balade Artistique à Authevernes

AMELIORER LE MAILLAGE ET L'OFFRE DE LECTURE PUBLIQUE : AXE 2

- Organisation à l'échelle de la CCVN de l'opération nationale « Partir en Livre » à Etrépagny,
 Gisors, Château sur Epte, Longchamps et avec la participation de bénévoles = un programme commun de 8 dates dans 7 communes différentes avec plus de 150 personnes
- **Choix** de la Maîtrise d'œuvre pour la future médiathèque communautaire de Gisors
- Signature d'une convention avec Lire et Faire Lire pour des lectures régulières à la Bibliothèque Guy de Maupassant grâce à des bénévoles de l'Association

Les principaux partenaires financiers sont:





TOUCHER PRIORITAIREMENT LES PUBLICS ENFANCE ET JEUNESSE: AXE 3

- Plus de **200 accueils de classes,** de centres de loisirs et de structures petite enfance dont 38 visites de classes du territoire communautaire qui ont nécessité un transport pris en charge par la CCVN
- Une formation « Comment les Bébés découvrent les livres » par Lire à Voix haute Normandie, financée par conjointement par la Direction des Familles et la Lecture Publique
- La création d'un fond spécifique pour la petite enfance à la Ludo-Médiathèque



DEVELOPPER LE NUMERIQUE EN LIEN AVEC LA LECTURE PUBLIQUE: AXE 4

- **Installation** d'un distributeur de 20 tablettes numériques à la Ludo-Médiathèque
- Un budget dédié aux acquisitions de ressources numériques [113 e-books, 67 applis et 27 jeux vidéo acquis en 2019]
- Acquisition de logiciels et de matériels pour les ateliers numériques
- Mise en œuvre d'un programme de formations de base à l'informatique + des ateliers ludiques autour de l'impression 3D ou de la programmation
- Organisation d'évènements en lien avec le numérique : des conférences : les réseaux sociaux, la parentalité numérique et 2 temps forts: XPo la semaine du numérique du Département et l'organisation d'une Robot Arena (combat de robots fabriqués par les usagers)



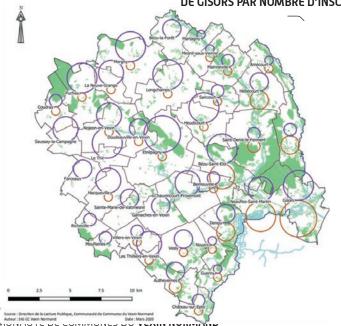
─ LA FRÉQUENTATION —

Les bons résultats de la fréquentation en 2018 se confirment : près de 44 000 personnes ont poussé la porte d'une bibliothèque communautaire cette année!

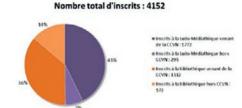
Comme l'an passé, toutes les communes de la Communauté de communes ont au moins 1 de leurs habitants inscrit dans l'un de nos équipements de lecture publique.

	Ludo-Médiathèque Étrépagny	Bibliothèque de Gisors	Au total	
Inscrits actifs (ayant emprunté au moins un document dans l'année	1 918 + 21 %	2 001 + 12 %	3 919 + 16%	
Nombre d'entrées	24 548 + 43 %	19236 + 2 %	43 784 + 21,5%	
Nouvelles inscriptions	739	465	1 204	
EN MOYENNE. CHAQUE JOUR. C'EST 3 LECTEURS DE PLUS!				

LA FRÉQUENTATION DE LA LUDO-MÉDIATHÈQUE D'ÉTRÉPAGNY ET DE LA BIBLIOTHÈQUE DE GISORS PAR NOMBRE D'INSCRITS EN 2019

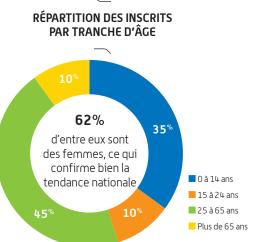


Nombre d'inscrits **Bibliothèque Gisors** Ludo-Médiathèque Etrépagny -1216 60 à 88



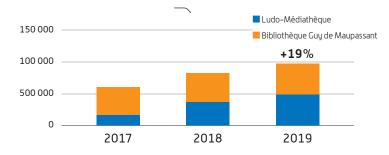


└LES PRÊTS

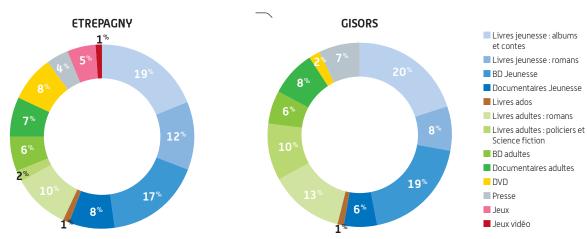


Les bibliothèques du Vexin Normand ont prêté à leurs usagers près de **97 000 documents** en 2019.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRÊTS PAR ANNÉE



RÉPARTITION DES PRÊTS PAR TYPE DE DOCUMENTS



L'ACTION CULTURELLE ET LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Il se passe toujours quelque chose dans les bibliothèques communautaires! Près de 2 200 personnes sont venues cette année pour une animation proposée dans l'une des bibliothèques communautaires, soit une augmentation de près de 80 %!





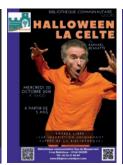


















SPORT ET LOISIRS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



─ LES GYMNASES ─

Les gymnases David Douillet et Jeannie Longo sont à disposition du collège d'Etrépagny, des écoles d'Etrépagny, du centre médico-social de Saint-Martin, de l'Institut Médico-Educatif du Moulin Vert et de l'USE (Union Sportive d'Etrépagny). Ces équipements sportifs sont également utilisés par le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes au profit des jeunes du territoire pendant les vacances scolaires.

L'entretien et la maintenance des locaux est assuré par les agents des services techniques de la Communauté de Communes (ménage, petites maintenances courantes : électricité, plomberie, carrelage, peinture, tonte des espaces verts...). La société DALKIA intervient également dans le cadre d'un contrat de maintenance multi-technique dont l'entretien des installations thermiques.

La surface des gymnases est de 2 700 m² pour D. Douillet et de 1 779 m² pour J. Longo.



LES DÉPENSES **DE FONCTIONNEMENT**

Contrat Maintenance 32 875,61 € HT

Eau

19 134.26 € HT

Gaz

31 984,54 € HT

Électricité

9 649 € HT

Provisions pour investissements

19 390,46 € HT



LES FAITS MARQUANTS

Les 2 gymnases ont été équipés :

Changement des adoucisseurs Installation de matériels de défense incendie (armoire pour centrale d'alarme, extincteurs)

SPORT ET LOISIRS

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

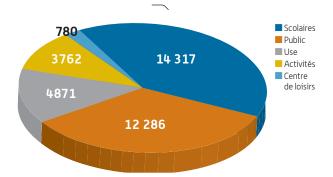


LA PISCINE —



4 maîtres-nageurs assurent la surveillance et l'animation de la piscine. 2 agents de caisse accueillent les nageurs et 2 agents techniques assurent l'entretien de l'ensemble des équipements sportifs. La maintenance technique de l'établissement est assurée par la société Dalkia.

NOMBRE DE BAIGNEURS PAR CATÉGORIE



INVESTISSEMENT HT

27 455,05 €

Changement d'un des rails de la coupole et d'un moteur **Matériel d'animation** (structure gonflable) **Chariot de transport**

LES DÉPENSES HT

115 491 €	35 691 €
Personnel	Electricité
152 487 €	47 329 €
Dalkia	Emprunt
14 954 €	63 726 €
Eau	Gaz

ENTREPRISES ET COLLECTIVITES ACCUEILLIES ET CONVENTIONNÉES

- > Paulstra
- > Snecma
- > Centre Saint-Martin
- > Comité des fêtes d'Heudicourt
- > Municipalités de Buhy et de Saint Clair/Epte
- > Collectivité de Vexin sur Epte





5 rue Albert Leroy • CS80039 • 27140 GISORS Tél.: 02 32 27 89 50 www.cdc-vexin-normand.fr